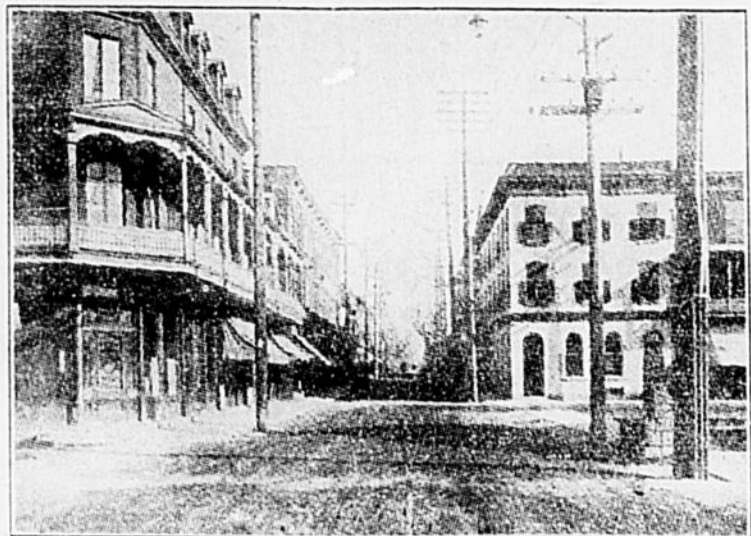


L'EST DE LA RUE CASCADES



Vue prise vers 1912 de la rue Cascades, de la Place du Marché en allant vers l'est.

Nous chérissons les lieux où nous avons vécu, comme des souvenirs de notre existence. (Boiste)

## La Petite Histoire Maskoutaine

Nouvelles publiées dans L'UNION en

1908

DECEMBRE le 5. — Wilfrid, enfant de M. Alphonse Gervais, est décédé à l'âge de 8 ans.

—Le Dr Paul Ostiguy et sa famille s'embarqueront le 8 avril prochain pour revenir définitivement au Canada.

—Le séminaire de cette ville vient de confier à M. André Bonin, entrepreneur, la construction d'une aile de 180 pds à l'édifice actuel. Le prix du contrat est d'environ \$200,000.

8.—Les funérailles des deux jumeaux de M. L.-A. Breton ont eu lieu mardi après-midi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la famille Breton.

12.—Lundi soir est décédée subitement Mlle Julienne Cloutier, âgée de 75 ans. La défunte était la sœur de Mme J. O. Dion chez qui elle demeurait depuis quelques années.

—M. Thivierge, de Montréal, est définitivement nommé gérant de la Banque Hochelaga, succursale de St-Hyacinthe, pour succéder à M. Lefort dont les services sont requis ailleurs.

—Le notaire J. S. Beaudet a été nommé curateur à la faillite de la maison Ledue & Co., d'Acton, et M. J. N. Cabana, à celle de M. Léon Palardy.

19. — M. T. Orsali est l'heureux père d'une fille baptisée Marie-Cécile, Ruth, Estelle, Parr, et Marr. M. Alfred Morin et Mme Blanchet.

—M. T. D. Bouchard a été nommé greffier de la cité pour succéder à M. S. Carreau.

26.—L'Hon. M. Pérodeau et Mme Pérodeau étaient à St-Hyacinthe samedi et dimanche, les hôtes de M. Jules Laframboise.

—M. J. F. Poirier, de la Eastern Clothing, a failli perdre la vie dimanche après-midi alors qu'il se promenait sur l'Yamaska accompagné de son épouse et de ses enfants et quand la glace céda soudain sous le poids de son cheval. Heureusement que le cheval fit un pas brusque en avant et réussit à atteindre un endroit solide.

31. — On annonce les fiançailles de M. René Morin, notaire, avec Mlle Adine St-Jacques.

1909

JANVIER le 5. — MM. Ulrich Robert, J. Huette, Elie-Boudreau, G. A. Charpentier ont été élus échevins par acclamation respectivement pour les quartiers, 1, 2, 3 et 4. Dans le quartier No 5 il y aura lutte

## LE CENTENAIRE DE MERE RIVIER

Nous désirons avertir les anciennes que les fêtes du centenaire de Mère Rivier à la maison-mère des Soeurs de la Présentation de Marie à Saint-Hyacinthe, qui devaient avoir lieu le 3 février auront lieu le 2 février 1939.

Toutes celles qui désireront participer au banquet, pourront se procurer une carte d'admission, en s'adressant à la trésorière Mme Camille Laperle 261 rue Girouard, ainsi qu'à Mlle Laure Sicotte présidente générale, 10 rue Rosalie, d'ici au 15 janvier. Ces cartes sont de \$1.00 chacune. Le Comité Central.

## LE DECES DE M. T.-J. ORSALI

Citoyen bien connu de notre ville qui disparaît.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Thomas-John Orsali, capitaine-quartier-maître dans la milice canadienne qui est décédé à l'hôpital Royal-Victoria de Montréal, à l'âge de 62 ans. Il habitait avec sa famille au No 5289 de l'avenue du Parc, dans la métropole.

Le défunt était très bien connu à Saint-Hyacinthe, où il avait passé la majeure partie de sa vie. Il avait été employé pendant plusieurs années au magasin local de la Commission des Liqueurs et dut quitter cet emploi à la suite de l'arrivée au pouvoir du régime Duplessis.

Feu Thomas-John Orsali était un gentilhomme qui ne comptait partout que des amis. Il laisse sa femme, née Alice Morin; un fils, Georges Orsali, et trois filles, Mlles Jeanne, Simone et Ruth Orsali.

Les funérailles ont eu lieu à Saint-Hyacinthe, en l'église cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

## L'EAU QUE NOUS BUVONS EST BONNE

L'eau de Saint-Hyacinthe est classifiée bonne, avec un taux de 5.1 suivant le dernier rapport du service provincial de l'Hygiène, soit celui du mois de novembre.

L'eau de Victoriaville a été classifiée "douteuse", cependant que l'eau de Drummondville et de Richmond était classifiée "mauvaise". Par contre, l'eau de Granby et de Danville a été qualifiée "très bonne".

## UN VIEILLARD EST VICTIME DE L'AUTO

M. CLÉMENT DESLAURIERS EST FRAPPÉ PAR UN CAMION COMME IL SE RENDAIT À LA MESSE. — TRANSPORTÉ À L'HÔPITAL.

M. Clément Deslauriers, un vieillard de cette ville âgé de 79 ans et demeurant au no 25 de la rue Saint-Simon, a été victime d'un triste accident à 7 heures du matin, mardi dernier, comme il se rendait à l'église du Christ-Roi pour y entendre la messe.

La victime traversait la rue Concorde, presque en face de l'église, lorsqu'il fut frappé par un camion-automobile conduit par M. Arthur Perrault, 147 Morisson, fils du commerçant de charbon de la rue Cascades.

Le temps était mauvais mardi matin et l'on suppose que M. Deslauriers ne vit pas et n'entendit pas le camion qui arrivait. Il fut projeté avec violence sur le sol et des passants qui se portèrent à son secours virent qu'il était gravement blessé.

On manda l'ambulance de la maison René J. Mongeau qui transporta la victime à l'hôpital où l'on constata que son état était critique. Aux dernières nouvelles, M. Deslauriers était inconscient et l'on s'attendait à sa mort d'un moment à l'autre.

Les constables Oscar Bélanger et Ernest Lacroix de la police municipale, ont fait une enquête sur cet accident.

## AUTOUR DE CE REGLEMENT N° 520

C'est mardi et mercredi de la semaine prochaine, les 3 et 4 janvier 1939, que les électeurs-proprétaires auront à se prononcer sur le règlement No. 520, ordonnant de nombreux travaux publics dans tous les quartiers de la cité et un emprunt de \$410,000.00 pour payer le coût de ces travaux. Une copie de ce règlement a été adressée à tous les électeurs-proprétaires avec la lettre de Son Honneur le Maire, les convoquant à l'assemblée publique qui a été tenue dimanche dernier au marché centre.

Au cours de cette assemblée, Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins Chabot, Picard et Sylvestre ont exposé les raisons qu'ont les électeurs-proprétaires de s'intéresser au vote de ce règlement. Il a cependant résulté de cette assemblée beaucoup de discussion parmi la population, non pas sur le montant que le conseil municipal se propose de dépenser pour donner du travail aux ouvriers, mais sur un item particulier du règlement, qui concerne la contribution de \$50,000.00 que la cité entend fournir à la construction de tunnels sous les voies du Canadien National.

Le projet qui avait été adopté par la majorité du conseil municipal en mai dernier, était celui en vertu duquel un viaduc devait être ouvert aux véhicules à la rue Ste-Anne et deux autres viaducs pour piétons aux rues Laframboise et Bourdages, et ces deux dernières rues devaient être fermées à la circulation des voitures ou automobiles, une fois les tunnels construits.

Comme les rues Laframboise et Bourdages sont deux rues très fréquentées, il n'est pas étonnant qu'un bon nombre de propriétaires intéressés au vote du règlement ait formulé des objections à la mise à exécution de ce projet. Le principe d'un tunnel à la rue Ste-Anne et de tunnels pour piétons aux rues Laframboise et Bourdages est admis de tous, mais c'est contre la fermeture de ces deux dernières rues à la circulation des véhicules que les récriminations se sont fait entendre.

Le conseil municipal, désireux de satisfaire tous les contribuables dans la mesure du possible et soucieux surtout d'éviter une mécontente parmi les différentes classes de la population, s'est réuni d'urgence mercredi soir dernier, à l'hôtel de ville, et a tranché

(Suite en page 3)

## LE DECES DE M. ARISTIDE CASAVANT

LE PRÉSIDENT DE LA MAISON DE FACTEURS D'ORGUES CASAVANT FRÈRES MEURT À L'ÂGE DE 49 ANS. — NOTES BIOGRAPHIQUES. — LES FUNÉRAILLES À LA CATHÉDRALE.

Notre ville déplore la mort d'un de ses concitoyens les plus respectés, M. Aristide Casavant, président de la grande maison de facteurs d'orgues Casavant Frères Ltée, qui est décédé lundi après-midi, le 26 décembre, à ses appartements du Grand Hôtel. Il était âgé de 49 ans.

De constitution délicate, M. Aristide Casavant avait dû surveiller de près sa santé depuis de nombreuses années. Samedi dernier, il tomba sérieusement malade et lundi après-midi, vers 4 heures, il était emporté par une syncope.

Aristide Casavant était le fils de Samuel Casavant, co-fondateur avec son frère Claver de la fameuse fabrique d'orgue qui porte leur nom et dont on trouve les instruments dans toutes les parties de l'Amérique et jusqu'en Europe. Comme son père et comme son oncle, il s'était toujours vivement intéressé à la fabrication des orgues et il regardait sa fonction de président de la maison comme un poste auquel incombaient de nombreux devoirs culturels.

Il laisse deux soeurs, Mme Paul Laframboise (Rachelle), épouse de M. Paul Laframboise

(Suite en page 8)

## CELEBRATION DE NOEL DANS NOS EGLISES

À LA CATHÉDRALE, S. EXC. MGR DESMARAIS OFFICIE À LA MESSE DE MINUIT. — À NOTRE-DAME DU ROSAIRE. — DANS LES AUTRES ÉGLISES.

La fête de Noël a été célébrée suivant la tradition dans nos églises et des foules nombreuses de fidèles ont assisté aux diverses cérémonies, notamment à la messe de minuit qui a été célébrée dans toutes les églises de la ville ainsi que dans les chapelles des différentes communautés religieuses.

À la Cathédrale  
A la cathédrale, S. Exc. Mgr J. A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, a officié à la messe de minuit, avec

Cela va sans dire que la messe de minuit a été suivie partout du réveilillon traditionnel et nombreuses furent les maisons d'habitations qui restèrent illuminées très tard dans la nuit.

(Suite en page 7)

## ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

A la dernière assemblée régulière du Bureau de Direction de l'Association de la Jeunesse Libérale de St-Hyacinthe-Bagot, tenue dans les salles de cette Association le mercredi, 14 décembre, à 9 hres p.-m., fut prise la résolution suivante:

"Après délibération sur le choix d'une date convenable pour la tenue de l'assemblée générale annuelle de l'Association de la Jeunesse Libérale de St-Hyacinthe-Bagot, M. Lucien Chagnon propose que cette assemblée soit fixée au lundi, 30 janvier prochain, à 8 hres p.-m. Il est secondé par M. Joseph Fontaine. Cette résolution est adoptée à l'unanimité."

Tous les membres de l'Association sont invités à assister à cette assemblée générale annuelle.

Jean-Paul Breault, Secrétaire.

## CHEZ LES RR. PERES DOMINICAINS

Le R. Père Bégin sera missionnaire à Lewiston.

Le R. Père A. M. Bégin, O. P., qui quittait récemment la paroisse Notre-Dame du Rosaire, a été nommé missionnaire au couvent des Dominicains de Lewiston, Maine, et non vicaire d'une paroisse de l'endroit, ainsi qu'il avait d'abord été annoncé.

A son départ de Saint-Hyacinthe, les Scouts de la paroisse, dont le R. Père Bégin était l'aumônier, sont allés le reconduire à la gare et ont chanté en son honneur l'Au Revoir Scout.

Le R. Père N.-M. Ferron, ancien curé de la paroisse Notre-Dame, a été également nommé au couvent dominicain de Lewiston. Nous apprenons qu'il a été chargé de la direction de l'immense cimetière catholique de Lewiston, qui est la propriété des RR. Pères Dominicains et qui dessert six paroisses de Lewiston et d'Auburn, Maine.

## TUEE PAR UNE ARME A FEU

Une fillette de neuf ans est victime d'un tragique accident à Saint-Pie.

Un tragique accident survenu à Saint-Pie de Bagot ces jours derniers, a causé la mort d'une fillette de neuf ans, Jacqueline Gévy, fille de M. et Mme Ernest Gévy.

L'enfant était à jouer avec une soeur plus jeune, Denise, âgée de quatre ans. Elles avaisèrent dans un coin de la maison une carabine de calibre 22 déposée là par leur frère. En jouant avec l'arme, qui était chargée, une des fillettes pressa la gachette et le coup partit.

La balle atteignit la jeune Jacqueline dans l'abdomen qu'elle traversa, ressortant par le dos. Un médecin fut mandé en toute hâte et la fillette fut transportée à l'hôpital Saint-Charles, mais la blessure était mortelle et elle expira une heure après avoir été admise à l'institution.

Cet accident a causé un pénible émoi à Saint-Pie et la famille Gévy a la sympathie générale de la population dans son malheur.

PENSEE

L'homme doit être l'exécuteur, non point l'inventeur, de l'ordre, s'il ne veut être, en fin de compte, un destructeur.

## LA QUESTION EST DISCUTÉE AU MERITE

PLUSIEURS CENTAINES DE CITOYENS ASSISTENT À L'ASSEMBLÉE CONVOQUÉE AU MARCHÉ DANS LE BUT DE DISCUTER LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT.

— LE MAIRE BOUCHARD, M. LE DÉPUTÉ, FONTAINE, LES ÉCHEVINS CHABOT ET PICARD PORTENT LA PAROLE.

## LE TUNNEL ET LES TRAVERSES À NIVEAU.

L'assemblée convoquée par les autorités municipales pour dimanche dernier, afin de discuter le règlement d'emprunt comportant des travaux publics en 1939 au montant de \$410,000, a réuni une nombreuse assistance.

Plusieurs centaines de citoyens ont écouté attentivement les discours qui ont été prononcés à cette occasion. Les orateurs ont été, dans l'ordre où ils ont parlé, l'échevin Vic-

tor Chabot, C. R., Me T. A. Fontaine, C. R., député du comté à Ottawa, Son Honneur le maire T.-D. Bouchard et l'échevin Ernest-O. Picard. Une discussion a suivi les discours et plusieurs citoyens y ont pris part. L'assemblée était présidée par un vieux citoyen de Saint-Hyacinthe, M. Ovide Poitras.

Me T. A. Fontaine, dans son discours, a remercié les ci-

(Suite en page 4)

## JOE BROWN VOULAIT TOUT DEMOLIR

AVENTURE D'UN NÈGRE QUI PENSAIT QUE LA CHARITÉ LUI ÉTAIT DUE. — ON L'ARRÊTE COMME IL S'APPRÊTAIT À CASSER LES VITRES. — DEUX MOIS DE PRISON.

Joe Brown, 39 ans, un noir foncé disant venir de Toronto, a fait connaissance avec l'apôtre de la justice dans notre ville, et comme conséquence, il devra passer deux mois à l'ombre dans la prison commune de Saint-Hyacinthe.

Joe Brown se présenta vers les 6 heures du soir samedi dernier à la librairie Emile Solis, 139 rue Cascades, et demanda la charité. Il avait l'air de penser que charité lui était due et il s'ensuivit une discus-

sion assez orageuse avec le personnel de la maison, à l'issue de laquelle un agent de police qui passait se chargea de lui et le conduisit au poste. Il avait proféré des menaces mais au poste, il déclara que c'était pour rire. Sur sa promesse de quitter la ville immédiatement, on relâcha Joe Brown qui n'eut rien de plus pressé que de retourner à la librairie Solis, où il se mit en frais de casser les vitres de la

(Suite en page 6)

## DE BEAUX CONCERTS DANS NOTRE PROVINCE

ARTISTES QUE L'ON POURRA ENTENDRE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ DES CONCERTS DANS LES VILLES LES PLUS ACCESSIBLES AUX MEMBRES RÉSIDANT À ST-HYACINTHE.

16 février à Trois-Rivières, Carola Goya, danseuse et Béatrice Burford, harpiste.

28 février à Shawinigan John Brownlee, baryton.

1er mars à St-Jean, John Brownlee, baryton.

8 mars à Trois-Rivières, Mischa Elman, violoniste.

10 mars à Granby, Ernest Me Chesney, ténor.

22 mars à Sherbrooke, Marcel Hubert, violoncelliste et Réginald Stewart, pianiste.

23 mars à St-Jean, Réginald Stewart, pianiste.

10 avril à Granby, Joseph Knitzer, violoniste.

16 février à Trois-Rivières, Carola Goya et Béatrice Burford.

(Suite en page 8)

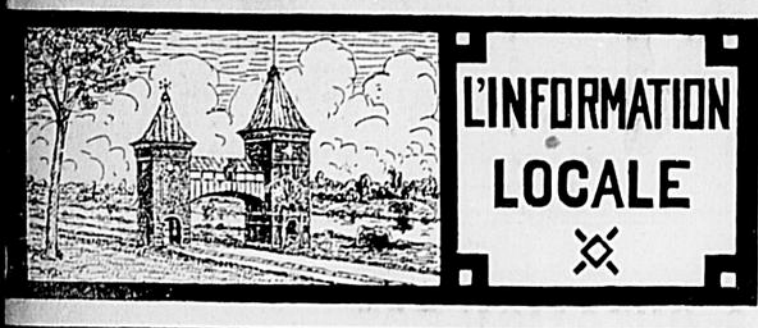
## LE NOTAIRE L'HEUREUX MEURT À 80 ANS

CE VIEUX CITOYEN DU COMTÉ DE ST-HYACINTHE EST DÉCÉDÉ MARDI À SA DEMEURE DE ST-JUDES. — UNE NOMBREUSE FAMILLE LUI SURVIT.

Le notaire L. A. L'Heureux, de Saint-Judes, est décédé mardi dernier à sa demeure, à l'âge avancé de 80 ans. Bien connu dans toute la région de St-Hyacinthe, il était un des plus vieux notaires de la province de Québec.

Feu le notaire L'Heureux habitait depuis longtemps St-Judes, où il avait passé cinquante années de sa vie. Son épouse, née Flore-Emma Lavallée, l'avait précédée dans la tombe le 13 décembre 1936. Une belle et nombreuse famille survit au notaire L'Heureux: Alphonse L'Heureux, de Soireux. Il laisse six fils, le notaire; Camille, rédacteur au DROIT d'Ottawa; le notaire Ernest L'Heureux, de Saint-Judes; René, ingénieur, de

(Suite en page 8)



L'INFORMATION LOCALE

FEU MLE L. MALO

Elle était la fille du sous-chef de police Adrien Malo.

Mlle Laurette Malo, fille du sous-chef de police Adrien Malo et de Mme Malo, est décédée le 24 décembre à la demeure de ses parents dans l'édifice central de la police, à l'âge de 18 ans. Elle était malade depuis plusieurs mois.

Elle laisse dans le deuil son père et sa mère (née Rémy), ainsi que trois frères, Paul, Jean-Guy et Marcel, et deux sœurs, Pauline et Denise.

Ses imposantes funérailles de Mlle Malo ont eu lieu mardi le 27 décembre à l'église paroissiale du Christ-Roi, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Horace Bernard et le service a été chanté par M. le curé Alphonse Girard, assisté des abbés Horace Bernard et E.-L. Paul-Hus comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Gérard Brodeur, Laurent Bélanger, Jean-Paul Godbout, Ferrier Vincent, Clément Fournier et Liguori Brodeur. Le cortège était précédé d'un détachement de la police municipale commandé par le chef de police Adjoint Bourgeois. Conduisaient le deuil: le père de la défunte, le sous-chef Adrien Malo; ses frères, Paul, Jean-Guy et Marcel; ses oncles, Louis-Aimé Malo, de Beloeil; Ovide Malo, de St-Marc; Charles; ses cousins, Roland et Armand Rémy, de St-Charles; Georges Adam, de St-Charles; Thomas Léonard, de Beloeil; Claude St-Pierre, de Beloeil; et plusieurs autres parents et amis de la famille. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de la ville.

Les noces de diamant et festival. — Immédiatement après l'assemblée générale annuelle, le nouveau Bureau de Direction commencera l'organisation de la célébration des Noces de Diamant de la Philharmonique, laquelle célébration aura lieu conjointement avec le 11e festival annuel de l'Association des Fanfares Amateurs de la Province de Québec, au cours de l'été 1939.

LA CHRONIQUE DE LA PHILHARMONIQUE

Souhaits. — Le président, les directeurs et les membres de la Société Philharmonique souhaitent à tous une Bonne et Heureuse Année.

Réception. — Le jour de l'An, à 11 heures du matin, le président et les directeurs recevront les membres de la Société.

Vacances. — Les membres de la fanfare sont actuellement en vacances. Les pratiques commenceront le 9 janvier prochain.

Les Elections. — L'assemblée générale annuelle de la Société aura lieu mercredi, le 11 janvier. On procédera, durant cette assemblée, à l'élection des officiers pour l'année 1939.

Noces de diamant et festival. — Immédiatement après l'assemblée générale annuelle, le nouveau Bureau de Direction commencera l'organisation de la célébration des Noces de Diamant de la Philharmonique, laquelle célébration aura lieu conjointement avec le 11e festival annuel de l'Association des Fanfares Amateurs de la Province de Québec, au cours de l'été 1939.

REMERCIEMENTS A LA POPULATION

Les souhaits de la Chambre de Commerce des Jeunes.

La Chambre de Commerce des Jeunes se doit à l'occasion de cette fin d'année et du Nouvel An, de remercier toute la population de l'accueil chaleureux que lui ont fait les citoyens de St-Hyacinthe. Grâce aux bons sentiments et à la collaboration de tous, notre Chambre, née de l'année, compte plus de cent membres recrutés dans toutes les classes du commerce et de l'industrie. C'est une oeuvre vivante et vivace.

Grâce à la bienveillance du CLAIRON et de ses rédacteurs, son importance primordiale dans une ville comme la nôtre est maintenant reconnue, et ses activités sont encouragées. La Chambre de Commerce des Jeunes s'efforcera d'être à la hauteur de son idéal en apportant en 1939 sa modeste part à la prospérité et au bonheur général.

Nous profitons aussi de l'amabilité de ce journal pour formuler à tous les membres de notre association et à ses amis, nos vœux les plus ardents de bonheur et de travail éclairé et fructueux.

Guy Morin, président, C. C. J.

Depuis 24 ans les annonces de Vicks sont contrôlées par un conseil de médecins

MON NEZ EST DÉJÀ DÉGAGÉ. D'ORÉNAVANT, EMPLOYEZ-LE PLUS TÔT, ET AIDEZ À EMPÊCHER BIEN DES RHUMES DE SE DÉCLARER. Voici une médication destinée spécialement au nez et à la partie supérieure de la gorge...

Plus employé que tout autre remède de ce genre.

ETAT CIVIL CHRIST-ROI

Naissances. — Déc. 18: Joseph, Eugène, Claude, enfant de William Houle et de Thérèse Marsan. Parr. et marr.: Eugène Marsan et Antoinette Allard. — Déc. 18: Marie, Lucienne, Pierrette, enfant de Romuald Beauregard et de Fleurette Pelletier. Parr. et marr.: Roger Flibotte et Lucienne Pelletier. — Déc. 18: Marie, Pierrette, Micheline, enfant de Alphonse Grégoire et de Fleurette Charron. Parr. et marr.: Grégoire Champagne et Marie-Anne Champagne. — Déc. 22: Marina, Thérèse, Lise, Audette, enfant de Conrad Plante et de Imelda Bilodeau. Parr. et marr.: René Boucher, et Laura Bilodeau. — Déc. 25: Marie, Esther, Jeannine, enfant de Saul Desjardins et de Marie-Ange Girard. Parr. et marr.: Saul Mongeau, et Esther Langevin. — Déc. 27: Marie, Zélie, Gabrielle, enfant de Lionel Gaucher et de Marie Bienvenue. Parr. et marr.: Alphonse Séguin, et Zélie Charron.

Mariages. — Déc. 26: Marcel Boissonneault, fils de Albert Boissonneault et de Antoinette Leduc et Bernadette Legault, fille de Hormidas Legault et de Adeline Poirier. — Déc. 26: Aristide Gauthier, fils de Elias Gauthier et de Marie Flore Fafard et Rita Houle, fille de Arthur Houle et de Palmena Arpin.

Décès. — Déc. 27: Laurette Malo, âgée de 18 ans 11 mois, fille de Adrien Malo et de Florida Rémy.

CATHEDRALE

Naissances. — Déc. 14: Marie, Marielle, Henriette enfant de Henri Berger et de Alexina Lambert. Parr. et marr.: Jean-Baptiste Mérette et Angéline Mérette. — Déc. 14: Joseph, Raymond, Guy enfant de Maurice Garand et de Lucienne Pellerin. Parr. et marr.: Joseph Garand, Georgianna Richard. — Déc. 17: Marie-Ange, Florence, Pauline enfant de Ovide Solis et de Marie-Anne Bernier. Parr. et marr.: Onésime Bernier, Angéline Levasseur. — Déc. 18: Joseph, André, Gaston, enfant de Roland Blanchard et de Marguerite Ferland. Parr. et marr.: Frédéric Blanchard et Rose-Anna Casavant. — Déc. 20: Joseph, Albert, Alban enfant de Lucien Pelletier et de Irène Giasson. Parr. et marr.: Albert Pelletier et Rose-Anna Beaulieu. — Déc. 21: Marie, Yvonne, Jacqueline enfant de Ovide Messier et de Liliane Lefebvre. Parr. et marr.: Georges Messier et Yvonne Archambault. — Déc. 21: Joseph, Wilfrid, Guy, enfant de Arthur Dupré et de Juliette Girouard. Parr. et marr.: Michel-Wilfrid Berthiaume et Rose-Anna Girouard. — Déc. 23: Joseph, Jacques, Jean-Guy enfant de Jean-Charles Pépin et de Eugénie Michaud. Parr. et marr.: John-William Michaud et Maria Lévesque. — Déc. 27: Joseph, Noël André, Jean enfant de Laurent Préfontaine et de Majella Chagnon. Parr. et marr.: Aimé Préfontaine et Ida Daragon. — Déc. 27: Joseph, Roland, Marcel, enfant de Ubald Leblanc et de Auréa Bergeron. Parr.

et marr.: Roger Marcotte et Eveline Leblanc. — Déc. 26: Entre Oscar Dumas fils de Pierre Dumas et de feue Octavie Pontbriand et Amanda Lagotte fille de Wilfrid Lagotte et de Exilda Pinard. — Déc. 17: Lauretta Lussier âgée de 45 ans et épouse de Joseph Delage. — Déc. 23: Robertine Morin âgée de 65 ans et épouse de Joseph Richer. — Déc. 24: Marie, Gabrielle Jacques âgée de 12 jours et enfant de Désiré Jacques et de Angéline Toutant. — Déc. 24: Déla Yvon âgée de 62 ans 8 mois fille de Wilfrid Yvon et de Hermine Gaumont. — Déc. 26: Thomas John Orsali âgé de 62 ans et époux de Aline Morin. — Déc. 28: Aristide Casavant âgé de 49 ans et fils de feu Samuel Casavant et de feue Marie Ledoux.

ACTON VALE

Plusieurs visiteurs sont venus passer Noël à Acton Vale. Nous avons remarqué Mlles Simonne et J. Boisvert, de Montréal, MM. Jean et Paul Lafond de Sherbrooke et Montréal, M. et Mme Proulx de Windsor, M. et Mme Phaneuf en visite chez M. Auray Boulay, M. et Mme Beaudet de St-Hyacinthe.

CHEVALIERS DE COLOMB

Une réception le jour de l'An. L'arbre de Noël des orphelins.

Le premier de l'An ne passe pas inaperçu chez les Chevaliers de Colomb de cette ville. Sitôt la grand-messe terminée à la Cathédrale, tous les frères chevaliers se rendent aux salles de leur conseil pour se souhaiter la bonne année. Cette coutume se renouvellera ce Nouvel An et les frères sont priés d'en prendre bonne note, car messieurs les intendants sont à préparer une chaude réception.

Le dépouillement de l'arbre de Noël à la salle des bazars, au profit des orphelins de l'Hôtel Dieu, aura lieu dimanche, le 8 janvier, à 2.30 h. P. M. Cette cérémonie ne manque pas d'attirer généralement une belle assistance et on nous dit que les petits enfants se trouvent de ce fait très honorés. Les Chevaliers de Colomb qui patronisent cette distribution d'étoffes espèrent que le public montrera, encore cette année, un grand intérêt à cette fête que présidera Son Excellence, Mgr l'Evêque de St-Hyacinthe, en nous faisant l'honneur de son auguste présence. Il y aura des sièges réservés pour les chevaliers de Colomb et leurs familles.

L'une des grandes parties de cartes d'autrefois sera enfin ramenée d'actualité. En effet, les amateurs de cartes apprendront avec plaisir que les Chevaliers de Colomb sont à organiser une magnifique soirée de Bridge, Cinq-Cents et Whist pour le 18 janvier, à 8 heures et demie exactement. Les billets seront mis en vente prochainement à 35 sous. Nous prions les amateurs de cartes de faire leur réservation plutôt à l'avance, et de personnes connues. De nombreux et magnifiques prix seront installés aussi tôt que possible dans la vitrine de la pharmacie J. H. E. Brodeur. Les frères chevaliers sont cordialement invités à prêter leur précieux concours pour aider à faire salle comble le 18 janvier prochain.

PAROISSE

Naissances. — Déc. 16: Marie, Yvette, Monique enfant de Ovide Caron et de Annette Gagnon. Parr. et marr.: Marcel Gagnon et Yvette Gagnon. — Déc. 16: Joseph, Georges, Gaston, enfant de Alphonse Demers et de Lucienne Sansoucy. Parr. et marr.: Georges Demers et Victoire Sansoucy. — Déc. 20: Marie, Louise, Pauline enfant de Jean-Louis Ménard et de Marie-Ange Laplante. Parr. et marr.: Paul Laplante et Alphonsine Brodeur. — Déc. 22: Marie, Monique, Huguette enfant de Napoléon Hamel et de Gertrude Bienvenue. Parr. et marr.: Albany Girouard et Gizèle Bienvenue. — Déc. 22: Marie, Noëlla, Louise, enfant de Henri St-Jacques et de Blanche, Auréa Charbonneau. Parr. et marr.: Adélar Charbonneau et Eva Charbonneau. — Déc. 24: Joseph, Guy, Denis enfant de Lucien Fontaine et de Marie-Jeanne L'Heureux. Parr. et marr.: Armand Lafrance et Lucia Fontaine.

ADORATION NOCTURNE

Le public est prié de noter que la messe de minuit du Jour de l'An, en l'église Notre-Dame du Rosaire, sera célébrée seulement pour les membres de la Ligue d'Adoration Nocturne.

L'heure d'adoration, avec sermon approprié par le Rév. Père R. Bousquet, O. P., commencera à 11.30 heures précises.

Entrée par la porte principale de gauche; ne pas oublier d'apporter sa carte d'admission.

Le Secrétaire

REMERCIEMENTS

Le sous-chef de police Adrien Malo et Mme Malo remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont offert des témoignages de sympathie à l'occasion du décès de leur fille Laurette Malo, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, oeuvre du noviciat, messages, visites à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

PROCHAIN MARIAGE A SAINT-PIE

On annonce le prochain mariage de M. Gérard-Washington Tétrault, fils de M. et Mme J. E. W. Tétrault, de Saint-Pie de Bagot, avec Mlle Claire Poirier Laroque, de Newport, comté de Gaspé. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église paroissiale de Saint-Pie le jeudi 5 janvier prochain, à 8h.30 du matin. Une réception suivra chez M. et Mme Tétrault.

BUREAU MÉTÉOROLOGIQUE MUNICIPAL. OBSERVATEUR: L'Abbé Fra-X. COTE. Température du 22 au 28 décembre 1938. Baromètre, Température (à 8 h. a. m., à 8 h. a. m. Max., Min.), Pluie, Neige. Précipitation: Neige: 0.85; Pluie: 0.10; Totale: 0.95. 34 heures de soleil — Nébulosité moyenne: 4.1. REMARQUES: Moyenne maxima: 27.57. Moyenne minima: 4.5.

Faites examiner votre vue par un spécialiste. TELS: 1053 — Rés. 1099. DR CHARLES DION. Ex-Médecin Etranger à l'Hôpital St-Louis, Paris. SPECIALISTE. Maladie des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge. 76 ST-SIMON (Place du Marché) ST-HYACINTHE

TRÈS IMPORTANT. Pour des raisons incontrôlables et la vive pression de ma nombreuse clientèle je ne quitte pas Saint-Hyacinthe et sollicite tous mes clients et amis à venir voir ce qu'il y a de plus nouveau en fait de bijouterie et que je viens de recevoir de New-York et Paris. POUR L'OCCASION DES FETES VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX IMMÉDIATEMENT. VOS ARTICLES SERONT RÉSERVÉS AVEC UN LÉGER ACOMPTE. Visitez le véritable magasin de bijoux. J.-A.-R. MORIN. ETABLISSEMENT À SAINT-HYACINTHE DEPUIS 45 ANS. EXPERT EN RÉPARATIONS DE MONTRES, HORLOGES, BIJOUX DE TOUTE SORTIE FAITES AU PLUS BAS PRIX. — OUVRAGE GARANTI. 57a St-François Place du Marché

Le Dr L.-P. COUTURE a maintenant ouvert ses bureaux au No. 72 rue William, Tél. 1144 St-Hyacinthe. DR L. P. COUTURE. SPECIALISTE. YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE. EXAMEN DE LA VUE — LUNETTES. 72 rue William (coin Mondor) St-Hyacinthe, Qué.

Pour avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et sacsches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. 173 rue Cascades Tél. 276 Saint-Hyacinthe. VOUS Y TROUVEREZ AUSSI un assortiment complet de Broad-cloth et marchandises lavables imprimées, coton et toile. SPECIALITES. Sous-vêtements en laine, en fils et en crêpe de la marque WATSON. Bas de cachemire, laine et soie soie, des marques PENMAN et CORTICELLI. Aussi les célèbres patrons "Pictorial Review". EXAMINEZ LES SPECIAUX QUE NOUS OFFRONS CHAQUE SEMAINE AU COMPTOIR DES REDUCTIONS. BERGERON & SICOTTE. 173 rue Cascades Tél. 276 Saint-Hyacinthe. LE MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES.

COMMENCEMENTS D'INCENDIE

Plusieurs commencements d'incendie se sont déclarés dans notre ville depuis le commencement de la semaine, bien que sous ce rapport le jour de Noël, dimanche dernier, ait été très paisible.

Lundi le 26 décembre, à 2 h. 39 de l'après-midi, les pompiers ont été appelés à la demeure de M. Jos. Santerre, 57 rue Morisson, où un incendie venait de se déclarer, causé par un tuyau surchauffé. Les pompiers ont eu promptement raison des flammes.

Mardi le 27 décembre, à 2 h. 15 de l'après-midi, une alarme a appelé les pompiers au No 11 rue St-Michel, chez M. Omer Desjardins. Il s'agissait d'un feu de cheminée.

Le même jour, à 3 heures de l'après-midi, les pompiers sont allés éteindre un autre feu de cheminée chez M. Emile Couture, au No. 71 de la rue Lafontaine.

Mercredi le 28 décembre, à 7 h. 35 de l'après-midi, les pompiers ont été appelés à la rue Lafontaine, chez M. Emile Débigarré, 27 rue St-Casimir.

Le même jour, à 2 h. 30 de l'après-midi, les pompiers sont allés éteindre un commencement d'incendie causé par un tuyau surchauffé chez M. Delphis Gagnon, 30 rue St-Michel.

EFFET DE LA TEMPETE

La tempête que nous avons vue ces jours derniers a eu pour effet de bloquer la circulation un peu partout dans la campagne mais pas pour longtemps.

Suivant les journaux de Montréal, peu de temps après la bordée de neige, on était sans nouvelles précises de trois districts: au nord de St-Jérôme, la route de Québec au-delà de Berthier et la route des Cantons de l'Est aux alentours de Victoriaville, Drummondville, East Angus et Richmond.

Les communications n'ont pas été trop mauvaises entre la métropole et Saint-Hyacinthe, Sorel, Joliette, Sherbrooke et Valleyfield.

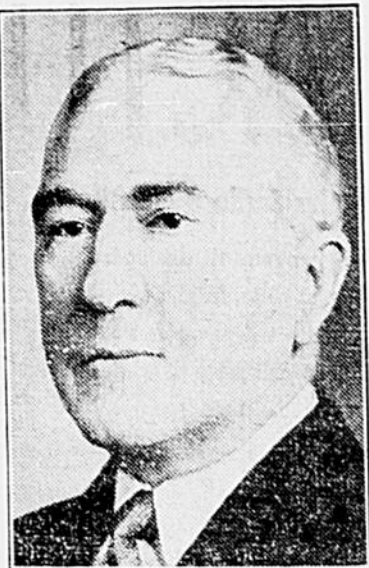
RECEPTION A LA PHILHARMONIQUE

Le président de la Société Philharmonique recevra dans les salles du club, angle des rues Cascades et Mondor, à 11 heures du matin le jour de l'An.

Annoncez dans le "Clairon"

Tous les plaisirs de l'été EN HIVER Sur la Côte du Pacifique. ALLER et RETOUR. ST-HYACINTHE, QUE. VANCOUVER VICTORIA SEATTLE. PREMIERE CLASSE \$136.75. CLASSE TOURISTE \$120.45. VOITURE \$104.70. TOURNOI DE GOLF D'HIVER Victoria — 6-11 mars 1939. Tous renseignements des agents PACIFIQUE CANADIEN

NOMINATIONS A LA BANQUE ROYALE



Julian C. Smith

A. E. Dymont

On vient d'annoncer la nomination de M. Julian C. Smith et de M. A. E. Dymont aux postes de vice-présidents de la Banque Royale du Canada. Tous deux sont membres du bureau de direction de la banque depuis nombre d'années et se sont signalés dans son administration.

AUTOUR DU REGLEMENT N° 520

(Suite de la page une)

une solution qui a satisfait pleinement les désirs des deux groupes qui menaient la campagne autour de cette question de la fermeture des rues Bourdages et Laframboise. Cette entente est expliquée ci-dessous, dans une lettre que nous publions aujourd'hui même et que Son Honneur le Maire destine à tous les propriétaires de la cité de Saint-Hyacinthe.

Maintenant que la paix s'est faite autour de cette question controversée de la fermeture des rues, tout le monde ne semble qu'avoir en vue d'assurer l'adoption de ce règlement grâce auquel la cité se propose, non seulement d'améliorer ses services publics, mais de donner du travail rémunérateur à tous ceux qui en ont besoin. Les électeurs-propriétaires sont disposés à adopter ce règlement avec d'autant plus d'unanimité que Son Honneur le Maire a expliqué dimanche dernier que cette nouvelle dépense de \$410,000.00 pouvait se faire sans que les taxes municipales, générales ou spéciales, ne soient augmentées d'un seul sou. L'Honorable M. Bouchard a démontré que grâce à l'excellente situation financière de la ville, nous pourrions rembourser le montant de ce nouvel emprunt à même les recettes ordinaires du conseil, sans imposer de nouvelles taxes ni augmenter celles que nous avons déjà. C'est là de la saine administration, qui est de nature à réjouir tous les contribuables et surtout les payeurs de taxes de la cité de Saint-Hyacinthe. Voici le texte de la lettre de Son Honneur le Maire.

HOTEL DE VILLE

Cabinet du Maire

Saint-Hyacinthe, 29 décembre 1938.

Aux Electeurs-Propriétaires de la cité de Saint-Hyacinthe.

Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer qu'au cours d'une réunion des membres du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville, hier, nous avons arrêté les termes d'une entente en vertu de laquelle le projet de construire un tunnel pour véhicules à la rue Ste-Anne et deux tunnels pour piétons aux rues Laframboise et Bourdages sera exécuté tel que prévu au règlement No. 520, sur lequel les électeurs-propriétaires sont appelés à voter les 3 et 4 janvier prochain.

Le projet, tel que porté au règlement, prévoyait la fermeture des rues Laframboise et Bourdages à la circulation des véhicules une fois la construction des tunnels terminée.

Comme cette question de fermeture des rues a soulevé beaucoup de discussion parmi notre population, le conseil au complet, y compris MM. Picard et L'Archevêque qui étaient d'abord dissidents sur cette question, dans le but de satisfaire tout le monde, s'est engagé, à l'unanimité, à faire les démarches nécessaires pour obtenir que les rues Laframboise et Bourdages demeurent ouvertes au moins dix heures par jour, et s'est engagé, en outre, à payer les dépenses de l'installation de barrières et du service de garde des préposés à la surveillance de ces deux traverses à niveau. Le conseil municipal est même allé jusqu'à se déclarer prêt à assumer la responsabilité des accidents qui pourraient survenir à ces deux passages.

Cette décision du conseil a fait cesser l'opposition au règlement et les chefs de ceux qui s'opposaient se sont déclarés entièrement satisfaits et se sont engagés à le supporter.

Comme vous pouvez le constater, le conseil est bien disposé à aider toutes les classes de la population et s'il tient à son premier projet, c'est pour assurer du travail aux ouvriers et journaliers de Saint-Hyacinthe, travail qui aurait pu être compromis dans

une certaine mesure si plusieurs électeurs-propriétaires avaient cru devoir voter contre le règlement, à cause de la fermeture projetée des rues Laframboise et Bourdages.

Comme cette question était la seule qui paraissait diviser les électeurs, il semble qu'il n'y ait plus de raison pour qu'il y ait discussion autour du règlement et de la dépense prévue.

Dans le but de permettre aux propriétaires de se mieux renseigner, j'ai été chargé par le conseil municipal de vous inviter à une assemblée qui sera tenue dans la grande salle du marché, lundi, le 2 janvier 1939, à 8 heures du soir, veille de la votation. J'aurai le plaisir de vous donner d'autres explications sur le règlement et plusieurs de mes collègues du conseil municipal vous entretiendront également du même sujet.

J'espère donc qu'il vous sera possible d'être présents à cette assemblée et que, si pour une raison ou pour une autre, vous en étiez empêchés, vous vous presserez de donner votre vote dès le 3 janvier si possible, sinon le 4, en faveur de ce règlement qui permettra non seulement d'améliorer considérablement les services publics de notre cité, mais procurera du travail rémunérateur à nos chômeurs et qui ne représentera aucune augmentation de taxes dans la contribution que vous payez actuellement à la cité.

J'ai bien l'honneur de me soussigner,

Votre tout dévoué,

Le Maire de la Cité de Saint-Hyacinthe,

T.-D. BOUCHARD.

LES OUVRIERS EN FAVEUR DU REGLEMENT

PAR CENTAINES ILS SIGNENT UNE REQUÊTE DEMANDANT AUX ÉLECTEURS-PROPRIÉTAIRES D'ENREGISTRER LEURS VOTES EN FAVEUR DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT COMPORTANT DE NOMBREUX TRAVAUX PUBLICS ET UNE CONTRIBUTION POUR LE TUNNEL SOUS LES VOIES DU CANADIEN NATIONAL.

S'il faut en croire la requête qu'ils viennent de signer par centaines, les ouvriers et journaliers de la ville de Saint-Hyacinthe sont en faveur de l'adoption du règlement d'emprunt que l'administration municipale soumet aux électeurs-propriétaires et qui comporte une dépense de \$410,000 pour l'exécution de nombreux travaux publics en 1939 et une contribution de la ville à la construction d'un tunnel sous les voies du Canadien-National à la rue Ste-Anne.

On sait que le gouvernement fédéral a consacré un octroi de \$161,000 soit 70 pour cent du coût, pour la construction de ce tunnel destiné à faire disparaître le danger d'accident causé par les traverses à niveau.

La requête qui commence: "Nous, soussignés, journaliers et ouvriers de tous les métiers de la construction de la Cité de Saint-Hyacinthe", déclare d'abord son approbation du vote donné par le maire Bouchard et les échevins en faveur de la construction du tunnel et des passages souterrains sous les voies du Canadien-National, comme en faveur de l'acceptation de l'octroi du gouvernement fédéral au montant de \$161,000, et de l'exécution de divers travaux dont le coût s'élèvera à au-delà de \$300,000, "travaux utiles et devenus nécessaires par l'augmentation de la population de la ville".

La requête demande ensuite à tous les électeurs-propriétaires d'enregistrer leurs votes en faveur du règlement d'emprunt et invite tous ceux qui désirent que les travailleurs de Saint-Hyacinthe aient de l'ouvrage "d'aider par leur vote ou par leur influence à faire ratifier l'emprunt, sur lequel il sera voté mardi et mercredi les 3 et 4 janvier 1939, par la plus forte majorité possible".

La volumineuse requête porte tout près de 700 signatures de journaliers et d'ouvriers.

M. GODBOUT DENONCE CES PERSECUTIONS

FAUT-IL ÊTRE DUPLESSISTE POUR OBTENIR LA PENSION DE VIEILLESSE ET LE PRÊT AGRICOLE?

"Le gouvernement n'a jamais tant persécuté qu'aujourd'hui tous ceux qui ne sont pas de sa confession politique. Il ne se contente pas de leur supprimer tous les avantages de la législation sociale, il les prive aussi de patronage; non seulement il ne paie pas de pensions et de crédit agricole à ceux qui ne pensent pas comme lui, mais il va jusqu'à les poursuivre de sa haine dans les compagnies privées avec lesquelles ils travaillent. Ja-

mais la province n'a connu de persécution semblable".

C'est par ces constatations que l'hon. Adéard Godbout, chef du parti libéral provincial, abordait à la clôture du congrès annuel de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion, à Montréal, une brève analyse critique de quelques problèmes provinciaux.

"Lorsque vous entendrez le premier ministre dire qu'il faut mettre les trusts à la raison, dit-il, ce sera la veille d'une

concession de nos ressources naturelles qu'il s'apprête à leur faire; lorsque vous l'entendez dire qu'il ne touchera pas aux fonctionnaires honnêtes, c'est qu'il se prépare à des congédiements et à des destitutions. De même, lorsqu'il annoncera que sous son gouvernement il n'y a pas d'ingérence politique dans l'administration de la justice, préparez-vous à apprendre qu'il protège tel bootlegger dans tel coin de la province, particulièrement si ce coin est Trois-Rivières".

L'ancien premier ministre lance aussi à M. Onésime Gagnon, qui a voulu récemment le contredire sur la question de la dette de la province, le défi de prouver que la dette flottante est plus basse aujourd'hui qu'en 1936. "Ce n'est pas possible qu'elle soit plus basse, dit M. Godbout. Lorsque nos adversaires ont entrepris leur politique d'emprunt en 1936, en prenant notre succession, ils ont pu emprunter de grosses sommes à 1 et 1-4 p. c.; à deux et deux et un quart p. c.; Après deux ans de cette politique d'emprunt, ils ne peuvent plus emprunter qu'à 3 p. c. et 3 1/2 p. c. N'est-ce pas aujourd'hui plutôt qu'alors qu'il y a gâchis politique et financier dans le gouvernement de Québec? Et nos adversaires disent partout qu'ils empruntent pour payer les dettes de leurs prédécesseurs! Ils ont réussi, en deux ans, à faire autant de dettes que les administrations précédentes en 71 ans".

L'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre des Travaux Publics à Ottawa, s'éleva contre les théories pseudo-nouvelles que l'on prêche aujourd'hui par le monde, et même au Canada français. "Ne vivons pas dans les nuages", dit-il.

"Ne perdons pas la tête dans le tourbillon socialiste qu'on prêche sous toutes ses formes. Je suis d'ailleurs convaincu que vous n'êtes pas de ceux-là qui se laissent endormir par des contes des Mille et Une Nuits". Ce disant, le ministre des Travaux Publics recommande à tous ses auditeurs l'idéal démocratique qui permet à tous le libre exercice de leurs droits et la libre expression de leurs sentiments.

LES AMIS DU COMITE PERMANENT

Le Secrétariat du Comité Permanent, Secrétariat dont le siège social est à l'Université Laval de Québec, a commencé un vaste travail de propagande dans les Maisons d'enseignement français du Canada et des États-Unis. Le but de cette propagande est de faire connaître l'oeuvre du Comité à la génération montante et d'intéresser cette génération aux croisades entreprises par cet organisme en faveur des groupements français en Amérique du Nord.

Pour atteindre cette fin, le Comité Permanent veut grouper les élèves de nos collèges et de nos convents dans une vaste association appelée: "Les Amis du Comité Permanent". Les membres de cette Association apporteront au Comité Permanent l'appui de leur sympathie. Ils prendront à l'occasion leur part des préoccupations et des labeurs du Comité Permanent. Une carte de membre de l'Association sera envoyée à tout souscripteur de dix sous et plus à l'oeuvre du Comité Permanent.

L'Association aura aussi son Bulletin bi-annuel qui portera le nom de "Message du Comité Permanent". Une souscription individuelle ou collective d'au moins un dollar donnera droit à ce Bulletin qui comprendra une douzaine de pages d'information sur le Comité Permanent et la vie française tant au Canada qu'aux États-Unis. Le premier numéro de ce Bulletin paraîtra en janvier.

Le Secrétariat a déjà soumis ce projet de propagande à plus d'une centaine de directeurs et de directrices de nos Maisons d'enseignement. Le projet a été accueilli avec enthousiasme et

les adhésions parviennent régulièrement au Bureau du Comité. Il y a tout lieu d'espérer que cette initiative du Comité donnera d'heureux résultats.

P.-E. Gosselin, prêtre, Secrétaire général.

PREMIER VOYAGEUR DE SENNETERRE A ROUYEN

Val d'Or, P. Q. — Le premier billet de chemin de fer de Val d'Or à Noranda sur le nouvel embranchement du Canadien National qui traverse la région minière a été vendu à un missionnaire chez les In-

diens Cris, le R. P. L. P. Martel.

Parti de sa mission de Winnipeg, dans l'Alberta, le R. P. Martel s'est rendu à Moosonee, sur la Baie James où il emprunta le chemin de fer pour se rendre à Cochrane, puis à Val d'Or où il rendit visite à M. l'abbé G. Forest, curé de cette ville minière. Ayant à se rendre ensuite à Rouyn il prit le premier train de voyageur en service sur la nouvelle ligne et se trouva acheter le premier billet.

Abonnez-vous au "Clairon" Lisez et faites lire Le Clairon.

VENTE DE JANVIER

PARDESSUS POUR HOMMES

Valeur jusqu'à \$18.00 EN VENTE POUR \$9.95

CHEMISES DE TOILETTE

en broadcloth de couleur. Valeur jusqu'à \$1.75 EN VENTE POUR .99

SOULIERS EN KID pour DAMES

Couleurs assorties: noir, brun, bleu, etc. Valeur jusqu'à \$5. En vente à

\$1.49

PANTOUFFLES EN CUIRETTE

Couleurs assorties, pointures de 3 à 8. EN VENTE POUR .39

J.-D. DESROSIERS

141-143 CASCADES TEL. 401 ST-HYACINTHE P.S. - LE MAGASIN SERA FERME LE 2 JANVIER, 1939

LA RED CAP EST LA MEILLEURE

ATTENTION!

Y AVEZ-VOUS GOUTÉ RECEMMENT?

QUALITE PERFECTIONNEE PAR LE TEMPS

RED CAP ALE

LES BRASSERIES CARLING LIMITEE MONTREAL

PAUL BEAUDRY, AGENT, 20 RUE STE-ANNE, TEL. 783, SAINT-HYACINTHE

ECOUTEZ TOUS LES LUNDIS 8 H. 30 À 9 H. P.M. SUR C.K.A.C. RADIO-THÉÂTRE RED CAP ALE

Nous Vous Souhaitons une Bonne et Heureuse Année

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

A tous mes Clients et Amis j'offre, à l'occasion de la nouvelle année, Mes Meilleurs Vœux de Bonheur, Santé et Prospérité.

9, RUE ST-DENIS

C. MERCURE, ASSURANCES GÉNÉRALES

SAINT-HYACINTHE

LA QUESTION EST DISCUTÉE AU MERITE (Suite de la page 1)

oyens et les corps publics de Saint-Hyacinthe pour l'aide qu'il lui ont donnée dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral afin d'obtenir la construction d'un tunnel sous les voies du C. N. R. et un octroi pour défrayer le coût des travaux. M. Fontaine a fait remarquer que l'octroi de \$161,000 accordé par le gouvernement fédéral était le plus gros octroi jamais obtenu à Saint-Hyacinthe. En effet, jusque-là, l'octroi le plus important obtenu d'Ottawa avait été l'octroi de \$60,000 pour la construction du manège militaire.

M. Fontaine a encore expliqué qu'il avait fait de son mieux pour obtenir un octroi le plus considérable possible et il s'est dit heureux de voir que le gouvernement avait consenti à assumer 70 pour cent du coût des travaux de construction, car c'est à quoi se chiffrent l'octroi de \$161,000. Touchant les traverses à niveau, M. Fontaine a noté qu'il se faisait un mouvement dans tout le pays afin de les faire disparaître, étant donné qu'elles sont la cause de nombreux accidents. Il a cité à ce sujet quelques chiffres extraits du dernier rapport annuel de la Commission des Transports et qui démontrent que dans les derniers sept ans à venir jusqu'au 31 décembre 1937, il a été enregistré au Canada 1776 accidents causés par les traverses à niveau. De ce nombre d'accidents, 690 personnes ont perdu la vie et 2383 autres ont reçu des blessures graves. Dans ces conditions, il devient évident que les traverses à niveau sont très dangereuses et que la construction d'un tunnel sous les voies du C. N. R. à Saint-Hyacinthe aura pour effet de diminuer grandement le nombre des accidents de ce genre.

Le maire Bouchard et l'échevin Chabot, dans leurs discours ont fait valoir les nombreux avantages qui résulteraient généralement de l'exécution des travaux publics mentionnés au règlement d'emprunt et qui comportent une dépense totale de \$410,000. Ces travaux seront surtout à l'avantage des ouvriers et journaliers de la ville et ils assureront un gain-pain aux chômeurs que notre ville pourra avoir durant l'année 1939.

Ils se sont appliqués aussi à répondre aux objections qu'ils avaient entendues contre le règlement d'emprunt et qui se résument toutes au fait qu'après la construction du tunnel de la rue Ste-Anne, les rues Laframboise et Bourdages seront fermées au trafic des véhicules.

C'est précisément l'objection qu'a fait entendre l'échevin E. O. Picard dans son discours, déclarant qu'il était en faveur des neuf-dixièmes du règlement

d'emprunt, attendu que celui-ci procurerait beaucoup de travail aux ouvriers, mais qu'il était opposé à la fermeture des rues Laframboise et Bourdages au trafic des véhicules. Comme l'ont fait remarquer le maire et l'échevin Chabot, la construction du tunnel est actuellement décidée, la Commission Fédérale des Transports ayant passé une ordonnance à cet effet. La ville avait demandé la construction d'un tunnel sous les voies du C. N. R. à cause des nombreux accidents qui arrivaient aux traverses à niveau. La Commission des Transports a consenti à la construction de ce tunnel et le gouvernement fédéral s'est montré généreux en votant un octroi de 70% du coût des travaux.

Mais il est évident que si un tunnel est construit pour faire disparaître le danger des traverses à niveau, il s'ensuit que l'on va faire disparaître les traverses à niveau qui constituent le danger. Le conseil municipal a demandé la construction du tunnel à la rue Ste-Anne parce que c'était le point qui présentait le plus d'avantages à tous les points de vue, situé qu'il est entre les deux traverses que l'on veut faire disparaître en autant que les véhicules sont concernés. Mais ces deux traverses ne seront pas fermées au trafic des piétons. Au contraire, on construira des passages souterrains pour les piétons aussi bien à la rue Bourdages qu'à la rue Laframboise.

Le fait que les véhicules, pour traverser, iront prendre le tunnel de la rue Ste-Anne, ne signifie pas nécessairement que la rue Laframboise, disons, perdra son aspect commercial, car il est établi par l'expérience et la pratique que ce sont les piétons, les passants qui font le commerce d'une rue.

Etant donné que la construction du tunnel à la rue Ste-Anne a été décidée par la Commission des Transports, aussi bien que la fermeture des rues Laframboise et Bourdages au trafic des véhicules, il s'ensuit que les électeurs-propriétaires de Saint-Hyacinthe se trouvent dans l'alternative suivante: S'ils rejettent le règlement, ils rejettent tous les travaux publics qui y sont prévus pour l'année 1939 et ils n'empêcheront pas la fermeture des rues Laframboise et Bourdages au trafic des véhicules, puisque la chose est décidée et spécifiée dans l'ordonnance de la Commission des Transports, ordonnance qui a force de loi. Bien plus, au lieu d'avoir trente ans pour payer leur quote part du coût de construction du tunnel ils devront la payer au moyen de nouvelles taxes que l'administration municipale se verra dans l'obligation de leur imposer dès l'an prochain.

D'un autre côté, si les électeurs-propriétaires ratifient le règlement d'emprunt, ils ratifieront en même temps une série d'impressionnantes de travaux publics qui pourront être exécutés au cours de l'année 1939 sans qu'il soit nécessaire pour cela d'augmenter le taux de la taxe foncière. Et ils s'acquitteront de leur quote part du coût de construction du tunnel. Il est vrai que les rues Laframboise et Bourdages seront fermées au trafic, car si le gouvernement accorde un tunnel de plus de \$300,000 à notre ville, c'est précisément afin d'abolir les traverses à niveau, mais notre population aura toujours le recours, une fois le tunnel construit, de retourner devant la Commission des Transports et de demander la réouverture des rues Laframboise et Bourdages au trafic des véhicules, s'il est établi que cette réouverture est nécessaire.

Il semble que pour le moment, l'intérêt général exige

que l'on accepte le tunnel et l'octroi de \$161,000 qu'il comporte pour notre ville, même avec la fermeture de deux rues au trafic des véhicules, d'autant qu'un refus ne changerait probablement rien à la situation; et ce refus entraînerait également le rejet de toute une série de travaux publics dont les journaliers et ouvriers de notre ville auront le plus grand besoin durant l'année 1939.

NOTES LOCALES

LES SOUHAITS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

M. Paul-Emile Poirier, président, et les autres officiers et directeurs de la Chambre de Commerce souhaitent aux membres ainsi qu'à toute la population de Saint-Hyacinthe une Bonne et Heureuse Année. Au cours de l'an qui va bientôt finir, la Chambre de Commerce a triplé le nombre de ses membres et pris un intérêt actif à toutes les questions qui se sont présentées à l'attention du public. Elle a de plus obtenu pour notre ville que le prochain grand congrès de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec soit tenu à Saint-Hyacinthe l'été prochain. En présentant leurs souhaits à la population à l'occasion du nouvel an, le président et les directeurs de la Chambre de Commerce désirent souligner encore une fois qu'ils sont à l'entière disposition des industriels, commerçants et citoyens en général et se feront un plaisir de répondre à toute demande de renseignements ou autre qui pourrait leur être faite.

LA PENSION AUX MÈRES NECESSITEUSES

La loi provinciale instituant l'assistance aux mères nécessiteuses a été sanctionnée le 14 avril 1937, avec la stipulation qu'elle entrerait en vigueur le jour de sa sanction, mais le gouvernement recula devant les difficultés d'application et remit de mois en mois le paiement de cette pension. On annonce maintenant que les mères nécessiteuses recevront bientôt leur pension, vers le 15 janvier.

Les conditions requises pour bénéficier de cette pension sont les suivantes: Une mère nécessiteuse doit être veuve ou épouse d'un mari interné; elle doit être sujet britannique depuis au moins quinze ans; elle doit avoir résidé dans la province durant les années qui ont précédé la demande d'allocation; elle doit, de plus, offrir à la satisfaction de l'Office, des garanties raisonnables d'habitabilité à donner à ses enfants les soins d'une mère, et ne point posséder les moyens nécessaires à l'entretien de ses enfants de moins de seize ans. Aucune pension ne peut être accordée à une mère qui ne garde pas avec elle au moins deux enfants qui n'ont pas atteint l'âge de seize ans, dit aussi la loi.

L'Office institué pour l'administration de cette loi fonctionnera comme l'Office des pensions de vieillesse.

CONDAMNATIONS EN COUR DU MAGISTRAT

Deux hommes ont été envoyés en prison après avoir été trouvés coupables de vols de poules. Ce sont Lucien Pelletier, qui a été condamné à deux ans de pénitencier par le magistrat de district Emile Marin et Léo-Guy Morin, condamné à deux mois de prison, pour deux vols de poules commis chez MM. Honoré Messier et Barthélémy St-Pierre, qui habitent le rang St-François, entre St-Hyacinthe et St-Pie de Bagot, dans la nuit du 19 au 20 septembre.

L'ABATTAGE DES RENARDS

Conseils du Dr R. Rajotte aux éleveurs d'animaux à fourrure.

La saison de l'abattage des renards argentés en vue de la fourrure est arrivée et l'activité est grande sur les diverses fermes d'élevage de la région de Saint-Hyacinthe. Le Dr R. Rajotte, autrefois de Saint-Hyacinthe et maintenant chef de la section de l'élevage des animaux à fourrure au ministère de l'Agriculture, nous informe que les marchands européens se sont plaints, à plusieurs reprises, de certaines négligences des éleveurs canadiens dans la préparation des peaux.

Des déficiences dans l'écorchage et la préparation des fourrures ont été cause que bon nombre d'acheteurs européens, aux ventes de Londres et de Paris, se sont abstenus d'acheter les peaux de provenance canadienne. On se plaint que les oreilles des renards ne sont pas suffisamment débarrassées de leur cartilage. On nous reproche encore de laisser le tissu spongieux qui forme le coussinet sous chacun des doigts de la patte. Ce tissu spongieux, s'il n'est pas enlevé, sèche très difficilement. De plus, si l'éleveur laisse les pattes avant à l'intérieur de la fourrure, comme c'est la pratique courante, ici au Canada, il arrive souvent que, dans l'emballage, cette partie non séchée de la patte fasse chauffer le ventre et le dos de la fourrure. Comme conséquence, de grandes quantités de poils s'arrachent de la peau, à ces endroits, lors du repassage.

La pratique de laisser les pattes à l'intérieur de la fourrure devrait être abandonnée, à l'instar de ce qui se fait dans les pays scandinaves où on laisse les pattes d'avant constamment à l'extérieur. La bonne manière d'écorcher les oreilles du renard consiste à disséquer soigneusement l'oreille afin de laisser la plus

grande partie possible de la conque cartilagineuse sur la carcasse. Aussitôt que la peau est enlevée, les deux minces membranes qui forment la pointe de l'oreille doivent être décollées l'une et l'autre à l'aide de l'ongle du pouce, ceci pour permettre de sécher plus facilement.

FIANCILLES A NOEL

M. et Mme J. E. F. Chartier annoncent les fiançailles de leur fille Jeanne d'Arc à M. Paul-Eugène Bégin, B. S. A., M. Sc., bactériologiste à l'École de Laiterie, fils de M. et Mme L.-P. Bégin de Québec.

REMERCIEMENTS

Madame Thomas Orsali et ses enfants vous prient d'agréer leurs sincères remerciements pour la sympathie que vous leur avez témoignée à l'occasion du décès de M. Thomas Orsali, soit par offrande de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, témoignages de sympathie, visite à domicile, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

BINGO - BINGO

Qu'on n'oublie pas le premier BINGO de l'année qui aura lieu le 12 janvier 1939 à la salle des Bazaars (Hôtel-Dieu). Les prix seront exposés prochainement à la pharmacie J. H. E. Brodeur. Billets en vente à 117 Bourdages.

DE PASSAGE A ST-PIE

M. Raoul Dagenais, champion d'Amérique au jeu de dames, est de passage à Saint-Pie, en visite chez M. Adrien Chapt.

Depuis plusieurs semaines, le Devoir publie à pleines pages des annonces de bière, de scotch et de gin. C'est sans doute pour se rendre au désir de Nos Evêques. Hypocrites que vous êtes! Quand donc la justice, la sainte justice, la sainte lumière célera-t-elle?

THE MANUFACTURERS LIFE

Le Patrimoine le plus sûr et le plus Facile à Constituer

UN revenu mensuel régulier provenant de votre assurance-vie est le moyen le plus sage, le plus sûr et le plus facile de pourvoir à l'avenir des vôtres ou de vous édifier un fonds de retraite. Un tel revenu est à l'abri des fluctuations du marché et des aléas économiques. Il parvient régulièrement aux bénéficiaires qui sont assurés de la continuité des versements.

INSURANCE COMPANY SIEGE SOCIAL TORONTO, CANADA Fondée en 1887

G. H. DUROCHER

Représentant

Bureau de St-Hyacinthe, 84 St-Simon



Gin de Kuypier

Célébrez les Fêtes avec du

VIN St. Georges

TYPE PORTO ou TYPE SHERRY



\* Cette année, célébrez les fêtes avec du bon vieux VIN ST. GEORGES.

Le VIN ST. GEORGES possède un bouquet exquis qui lui est particulier, et il est toujours de la même force. Sa qualité et sa pureté vous sont assurées par l'expérience de Bright qui fait des vins depuis plus de soixante ans. C'est un bon vin, et vous l'aimerez.

bouteille de 26 onces .....40 cruche de 1 gallon (160 onces) ..... \$1.65 (La cruche d'un gallon contient plus de vin que six bouteilles de 26 onces et vous coûte 75c de moins).

Produit de T. G. BRIGHT (QUEBEC) LIMITED, LACHINE

VINS DE FAMILLE POUR TOUTE LA FAMILLE

Advertisement for Cacao Fry, featuring the text 'DONNEZ-LEUR DU FRY - IL EST MEILLEUR' and 'CACAO FRY'.

LES NOUVELLES SPORTIVES DE CHEZ NOUS

LE DOMAINE DES SPORTS

LES NOUVELLES SPORTIVES DE CHEZ NOUS

LA LUTTE A SAINT-HYACINTHE

RENCONTRES ORGANISEES PAR LE PROMOTEUR AMEDEE FERLAND DURANT L'ANNEE 1938.

Nous publions plus bas une liste de toutes les soirées de lutte organisée à St-Hyacinthe durant l'année 1938 par le promoteur Amédée Ferland...

Ces diverses soirées qui se sont suivies régulièrement ont mis en présence les meilleurs lutteurs de la région et du pays...

Le promoteur Ferland annonce que les soirées de lutte reprendront au Stade Molson, rue Mondor, après la période des Fêtes...

Voici la liste: 8 Janvier. — Finale, 2 dans 3, 90 mi., Rod. Larose, G., vs Al Tucker; 45 mi., Roland Labrie, G., vs Bob Girard...

15 Janvier. — 2 dans 3, 90 mi., Roland Labrie, G., vs Jack Larouche; 45 mi., Anthime Arbour vs Pat Barry, G.; une chute à finir, Young Marquette, G., vs Young Marquette; une chute à finir, Lucien Grégoire, G., vs Johnny Bélanger vs Cyclone Lecavalier, G.

22 Janvier. — 2 dans 3, 90 mi., Young Sonnenberg, G., vs Georges Desparois; 45 mi., Arthur Proulx, G., vs Al Rogers; une chute à finir, Henri Dufresne, G., vs Mario Blanchard; une chute à finir, Aristide Dutremble, G., vs Ken Gagnon; 20 mi., Young Provost, nul vs Bob Michaud.

29 Janvier. — 2 dans 3, 90 mi., Ted Bell nul vs Aurèle Lebel; une chute à finir, Lucien Grégoire, G., vs Aristide Du-

tremble; une chute à finir, Kid Lyons, G., vs Henri Dufresne; 20 mi., Georges Hébert vs Ken Gagnon, G.

5 Février. — 2 dans 3, 90 mi., Kid Lyons vs Lucien Grégoire, G.; 2 dans 3, 60 mi., Dick Tracy, G., vs Jack Larouche; 2 dans 3, 60 mi., Young Marquette vs Cyclone Lecavalier, G.; 20 mi., Ken Gagnon, G., vs Bruno Pépin.

12 Février. — 2 dans 3 à finir, Arthur Proulx, G., vs Lucien Grégoire; 2 dans 3, 60 mi., Aurèle Lebel, nul, vs Jack Riley; 2 dans 3, 60 mi., Bob Girard, G., vs Eugène Dion; 20 mi., Denis Blanchard, G., vs Kid Lépine.

19 Février. — 2 dans 3, 90 mi., Aurèle Lebel, G., vs Zelis Ambara; 2 dans 3, 60 mi., Rod. Larose vs Jack Miller, G.; 2 dans 3, 60 mi., Roland Labrie, G., vs Bob Girard.

26 Février. — 2 dans 3, 90 mi., Aurèle Lebel, G., vs Jacques Trudeau; 2 dans 3, 60 mi., Eddy Ben Jackson, nul, vs Jean-Louis Renaud; 60 mi., une chute, Roland Brousseau, G., vs Vic. Vincent; 20 mi., Jos. Huard, G., vs Bob Provost.

5 Mars. — 2 dans 3, 90 mi., Arthur Proulx, nul, vs Kid Lyons; 2 dans 3, 60 mi., Dutch Veldie vs Pat Barry, G.; 30 mi., Jack Miller vs Al Tucker, G.; 20 mi., Maurice Desparois, G., vs Ken Gagnon.

12 Mars. — 2 dans 3, 90 mi., Graham Stockton, G., vs Rod. Larose; 2 dans 3, 60 mi., Cyclone Lecavalier, G., vs Henri Dufresne; 30 mi., Bull Texas vs Jos. Huard, nul, vs Al Rogers.

19 Mars. — 2 dans 3 à finir, Aurèle Lebel, G., vs Graham Stockton; 2 dans 3 à finir Arthur Proulx vs Lucien Grégoire, Dis.; 45 mi., Young Sonnenberg vs Bob Birno, G.; 30 mi.,

Al Rogers, G., vs Young McCoy.

26 Mars. — 2 dans 3, 90 mi., Mamoru Nogouchi, G., vs Bob Birno; Spécial, Boxe-Lutte, Henri Pilote, boxeur, vs Lucien Grégoire, lutteur. Pilote gagnant; 45 mi., Bull Texas, dis. vs Al Tucker, dis.; 30 mi., Anthime Arbour vs Kid Lyons, G.; 20 mi., Jos. Huard, nul, vs Art Tabah.

2 Avril. — 2 dans 3, 90 mi., Sam Chuck, G., vs Mamoru Nogouchi; 45 mi., Georges Desparois vs Eddy Ben Jackson, G.; 30 mi., Roland Brousseau vs Pat Barry, G.; 20 mi., Al Rogers, G., vs Guy Potvin; 20 mi., Ken Gagnon vs Anthime Arbour, G.

9 Avril, boxe. — 10 rondes, Henri Pilote, G.-7, vs Young Norman; 8 rondes, Desmon Green, G.-3, vs Kid Roland, 6 rondes, Tom Mogana, dis., vs Young Moquin; 6 rondes, Ernest Houle, dis. vs Kid St-Cyr, Arbitre Léo Kid Roy.

23 avril. — 2 dans 3, 90 mi., Lucien Sansfaçon, G., vs Yvan Raspoutine; 2 dans 3 à finir sans disqualification, Lucien Grégoire vs Arthur Proulx, combat arrêté; 45 mi., Aurèle Lebel, G., vs Carl Lombard; 30 mi., Kid Lyons, G., vs Art. Tabah; 20 mi., Jos. Huard, G., vs Georges Loyer.

30 Avril. — 2 dans 3 90 mi., Roland Labrie vs Graham Stockton, G.; 30 mi., Eddy Ben Jackson vs nul, John Carochia; 45 mi., Aurèle Lebel, G., vs Al Tucker, 20 mi., John O'Riley vs Kid Lyons, G.

7 Mai. — 2 dans 3, 90 mi., Marcel, G., vs Jack Britton; 45 mi., Young Siki vs Young Sonnenberg, G.; 30 mi., Bob Birno vs Pat Barry; 20 mi., Arthur Proulx, nul vs Kid Lyons.

14 Mai. — 2 dans 3 à finir, Rod Larose, G., vs Graham Stockton; 45 mi., Henri Dufresne, dis., vs Roméo Masse; 30 mi., Young Marquette, G., vs Lucien Grégoire; 20 mi., Jos. Huard, nul, vs Georges Loyer.

21 Mai. — 2 dans 3 à finir, Aurèle Lebel, G., vs Steve Karas; 45 mi., Steve Passas, G., vs Al Tucker; 30 mi., Aristide Dutremble, nul vs Arthur Proulx; 20 mi., Ken Gagnon, G., vs Georges Miller.

11 Juin. — 2 dans 3 à finir, Ken Gagnon, G., vs Georges Hébert; 45 mi., B. Blanchard vs Jos. Huard, G.; 30 mi., Danno Kid, G., vs Kid Lépine; 30 mi., Young Michaud vs F. Chevalier; 20 mi.; Fred Ber-

(Suite en page 6)

BELLES FETES CHEZ NOS RAQUETTEURS

Réunion de famille demain soir. — Le réveillon de Noël. — Ouverture de la glissoire.

Les membres du club de raquetteurs l'Infatigable ont glorieusement célébré la fête de Noël par un réveillon qui a eu lieu après la messe de minuit et qui a réuni une nombreuse assistance.

A l'issue du repas, le président a prononcé une allocution fort applaudie, souhaitant une cordiale bienvenue aux membres et les félicitant pour l'intérêt qu'ils prennent au progrès du club.

La réunion s'est écoulée fort joyeusement et le soleil pointait lorsqu'on se résigna à se séparer.

Soirée du Jour de l'An

Pour le jour de l'An, la direction de l'Infatigable organise une autre belle réunion de famille qui aura lieu demain soir (samedi) à 9 heures et se poursuivra durant une bonne partie de la nuit. C'est-à-dire que l'on sera là pour saluer l'entrée de la nouvelle année avec toutes les cérémonies appropriées.

Il y aura un orchestre au programme, un des meilleurs orchestres de la ville et de la région, qui jouera pour satisfaire à tous les goûts des danseurs.

A part la musique et la danse, des rafraichissements seront servis et il y aura des surprises. Tous les membres de l'Infatigable sont cordialement invités à cette réunion de famille qui promet d'être une des plus réussies de l'année. Venez avec vos amis.

La glissoire

La glissoire du club l'Infatigable, qui fut si populaire avec la jeunesse l'hiver passé, a été mise en état cette semaine et est ouverte au public depuis hier. Qu'on se le dise, maintenant que l'hiver est arrivé pour tout de bon, et ne tardons pas à organiser ces joyeuses parties de plaisir au Chalet et à la glissoire de l'Infatigable.

M. et Mme C. Létourneau, les gardiens du Chalet, sont à la disposition des visiteurs et se feront un plaisir de se rendre à leurs moindres désirs. Une magnifique salle est à la disposition du public qui viendra à la glissoire et il sera toujours possible de s'y faire servir un café chaud ou des rafraichissements.

Les membres de l'Infatigable, heureux de voir l'hiver dé-

finitivement arrivé, se préparent à de joyeuses randonnées en raquettes. Le programme de la saison, qui vient d'être publié, comporte de nombreuses sorties.

Pour tous renseignements au sujet de la glissoire ou des activités de l'Infatigable, on est prié de téléphoner à 1055, au Chalet.

RESULTAT DE CE DEFI

Le 9 décembre dernier, monsieur Armand Gagné, employé de la Gotham Hosiery Silk Ltd de cette ville, lançait un défi à monsieur Henri Richer pour une rencontre aux grosses quilles. Monsieur Richer releva le défi et l'on s'entendit pour un match de 4 dans 7. Ce match eut lieu mercredi de la semaine dernière avec le résultat suivant:

Table with 2 columns: Henri RICHIER, Armand GAGNE. Rows: 1ère partie (180-176), 2ème partie (142-186), 3ème partie (156-173), 4ème partie (185-210), 5ème partie (157-192), Total (820-937)

Monsieur Armand Gagné remporte donc les honneurs de cette rencontre par le pointage de 4 à 1 sur un total de 5 parties seulement. Cette victoire lui valut l'enjeu de \$5,00 et monsieur Richer dut en plus défrayer le coût des parties jouées.

Les deux concurrents se sont entendus pour une nouvelle rencontre de conditions différentes pour d'ici quelques jours. Nous en publierons le résultat dès qu'il nous sera connu.

SOUHAITS DU COUREUR GERARD COTE

Gérard Côté, le coureur bien connu, remercie la population de Saint-Hyacinthe pour son encouragement dans le passé et est heureux de lui souhaiter une bonne et heureuse année. Notre jeune concitoyen a l'intention de prendre part à plusieurs épreuves classiques au cours de l'année qui vient et c'est bien son intention de justifier par des victoires la confiance que ses concitoyens ont mise en lui.

DE RETOUR DE VOYAGE

Mme C.-A. Bishop, de la rue Girouard, est de retour d'une visite de quelques jours chez des parents à Albany et Schuylerville, N. Y.

DANS LA LIGUE DE HOCKEY

Le résultat des dernières parties de cédule.

Dimanche le 25 le Christ-Roi rencontre le club Orgues O. Jacques et sort vainqueur par le compte de 7 à 5.

—Lundi le 26, le Christ-Roi subit une défaite aux mains du Gotham, 7 à 1.

—Mardi soir le 27 le club Tôle Idéale est allé rendre visite au club de St-Hilaire qui remporta les honneurs par le score de 5 à 1.

—Mercredi soir, le 28, à l'arena municipale il y eut un programme double. Dans la première partie le Christ-Roi remporte une victoire facile de 7 à 1 sur le club Orgues O. Jacques. Dans la deuxième partie le club Tôle Idéale vainquit le club Gotham par le score de 4 à 2 dans un match fort contesté.

Prochaines parties

Vendredi soir à 7.30 hres: St-Hilaire vs Gotham; lundi soir à 8.00 hres: Tôle Idéale vs Orgues Jacques; mercredi soir deux parties: 7.30 hres: Orgues Jacques vs Gotham; à 9.00 hres: Christ-Roi vs Tôle Idéale.

Position des clubs

Table with 3 columns: Club, J, G, P, N, Pts. Rows: Christ-Roi (5 4 1 0 8), Tôle Idéale (4 1 2 1 3), Gotham (3 1 1 1 3), St-Hilaire (1 1 0 0 2), Or. O. Jacques (3 0 3 0 0)

LE TOURNOI DES GOLDEN GLOVES

Aucune expérience n'est exigée pour participer au tournoi des Golden Gloves. Comme question de fait, si vous êtes fasciné par le sport de la boxe mais ne savez comment vous y adonner, les Golden Gloves sont précisément la meilleure école. Les quartiers généraux fournissent gratuitement, sur demande, toute information relative à l'entraînement et à l'organisation du grand tournoi amateur. Ces quartiers généraux sont situés à 1822, rue Sainte-Catherine ouest (Wilbank 3650). Les notices sont suivies pas à pas et aucun amateur ne participe au tournoi sans avoir au préalable subi un examen du médecin désigné par l'Union Athlétique Amateur du Canada.

Un boxeur novice n'est jamais opposé à un adversaire expérimenté, à un adversaire plus lourd. Les rencontres sont le plus équilibrées possible et

une attention particulière est accordée à chaque participant. Les gants employés pour l'entraînement sont ceux stipulés par les règlements de l'Union Athlétique Amateur du Canada. Les officiers du club Crescent, organisateurs du grand événement sportif amateur, veulent que les novices soient bien convaincus que le plus important est qu'ils soient en condition parfaite. Les inscriptions pour l'île de Montréal seront closes le 15 février. Pour l'extérieur, elles seront reçues jusqu'au 25 mars. Le grand tournoi aura lieu au Forum en avril.

LE HOCKEY A ST-GUILAUME

Jeudi soir, 22 décembre, le club local rencontrait le club "Restaurant Millette", de Sorrel, dans une joute rapide et fort goûtée des spectateurs. Le pointage fut de 4 à 4.

Le jour de Noël, nos joueurs furent moins chanceux en perdant une autre belle partie aux mains des "Voltigeurs" de Montréal par un pointage de 7 à 3.

Le club St-Guillemme vient de perdre son étoile dans la personne de M. Jean-Marc Vanasse, ex-porte-couleur du Lafontaine Junior, qui, cet hiver, s'aligne avec le Richmond de la Ligue de la Vallée du St-François.

Pour informations: M. Ernest Pontbriand, gérant, Tél. 35.

A TOUS LES SPORTSMENS

M. Jean-Paul Green de St-Hyacinthe, champion des Golden Gloves 1938 ainsi que son secrétaire M. P. Blanchard remercient sincèrement le public et leurs amis qui ont bien voulu les encourager dans leurs entreprises durant l'année 1938 et espèrent qu'ils continueront dans l'année 1939.

A tous, les meilleurs souhaits d'une bonne et heureuse année.

LES SOUHAITS DU PRESIDENT

La Ligue de Hockey de la Cité de Saint-Hyacinthe.

M. Victor R. Blanchard, président de la Ligue de Hockey de la Cité de Saint-Hyacinthe, souhaite à tous une bonne et heureuse année. Il espère que le public continuera son encouragement aux clubs de hockey de Saint-Hyacinthe en assistant de plus en plus nombreux aux différentes parties jouées à l'Arena. Les joueurs qui font partie de ces clubs font de leur mieux pour le sport et fournissent généralement un spectacle qui vaut d'être vu. Sur la superbe patinoire qu'elle occupe aujourd'hui à l'Arena, la Ligue de Hockey de la Cité veut continuer à jouer du bon hockey et à donner entière satisfaction au public de Saint-Hyacinthe.

CHEZ LES COMPTEURS

Liste des compteurs de la Ligue de la Cité de St-Hyacinthe. (Partie à St-Hilaire mardi soir non comprise).

Table with 3 columns: P, A, Pts. Lists names of players and their statistics.

Les actes seuls traduisent la sincérité d'une âme: ce qui importe, ce ne sont pas les paroles, c'est la vie.

Mgr Durieux

Bonne et Heureuse Année

A tous nos clients et amis nous présentons NOS MEILLEURS VOEUX.

JAMES BOWEN

REPARATIONS DE RADIOS

— EXAMEN GRATUIT A DOMICILE —

PRIX SUR DEMANDE — OUVRAGE GARANTI 30 JOURS

62, rue Cascades, Tél. 749j — Rés. 990w — St-Hyacinthe

LE PROGRAMME DU CLUB DE RAQUETTES L'INFATIGABLE INC.

- Dec. 18.—Dimanche. Ouverture officielle de la saison. Assistance à la messe à la paroisse St-Joseph. Rassemblement à 8.45 heures a. m. Sortie obligatoire. Dîner au Chalet. Participation à la gelinolette, parade Notre-Dame. En foule à la salle paroissiale à 7.00 heures p. m.

Bonne Année à tous nos Membres et Amis!

- Jan. 11.—Mercredi. Inauguration de la glissoire. Parade aux flambeaux. Réception au chalet... gîte.
Jan. 15.—Dimanche. Visite aux zoratillés de la ville. Glissoire au chalet.
Jan. 18.—Mercredi. Soirée au chalet, de président, vice-président, secrétaire, trésorier.
Jan. 22.—Dimanche. Banquet aux autorités de la ville.
Jan. 25.—Mercredi. Veillée de capitanes, Huetman, et de directeur musical. "Parait qu'on va en auto d'la musique".
Jan. 28-29-30.—CARNIVAL A SHERBROOKE. Allons-y! Allons-y! Allons-y!
Fév. 1.—Mercredi. Soirée des directeurs. Sororités.
Fév. 5.—Dimanche. Visite à l'étranger. Soyez gentils.
Fév. 8.—Mercredi. Soirée du comité de régie. Tout le monde "à la soirée".
Fév. 12.—Dimanche. Courses de raquettes au Chalet. "Avec notre Gérard".
Fév. 15.—Mercredi. Parade. "Vite chassons la raquette". Veillée des bienfaiteurs. Lunch.
Fév. 19.—Dimanche. Dîner aux "beans" au chalet. "Chassons la raquette".
Fév. 21.—Mardi. Mascotte au Chalet.
Fév. 26.—Dimanche. Assiltes à la messe à la paroisse Notre-Dame de Rosaire. Photographie des Membres du club. Sortie oblationnaire.
Mars 1.—Mercredi. Soirée de "Bon vieux temps". "Y va en savoir des chassons et plus va en dire!"
Mars 5.—Dimanche. "Sleigh Ride" au Chalet. Campbell. Dîner aux "beans".
Mars 8.—Mercredi. Tout le monde au chalet. Glissoire au chalet de la zone "Pas d'usage".
Mars 12.—Dimanche. Dîner au chalet. Sororités de président.
Mars 15.—Mercredi. Soirée d'amateurs... vous allez voir, si on va rire. "On va en savoir de l'ou!"

- Mars 19.—Dimanche. Partie de sacre... Emporte la palette "vieux"!
Mars 22.—Mercredi. Fête spéciale en l'honneur des Séminaristes du Club. Bravo aux "Séminaristes" du Club l'Infatigable. (avec vos amis).
Mars 26.—Dimanche. Dernière sortie. Rassemblement de nos gais lutons. Parade et Fermeture de la Saison.

REGLEMENTS

TOUS les départs s'effectueront de la Place du Marché. TOUS les jours et tous les soirs, les salles sont ouvertes à tous les membres de l'Infatigable.

TOUS les changements au programme et autres avis spéciaux seront affichés à la Pharmacie Lanctôt, à la Pharmacie Brodeur, et dans nos salles.

Les membres doivent obéissance spontanée au Capitaine, ou à toute personne en charge de la parade.

Il est défendu de fumer dans les rangs, à moins d'une permission spéciale de l'autorité.

TOUT membre qui aura compromis l'honneur, la dignité ou les intérêts du Club, par mauvaise conduite, sera expulsé du Club, après enquête par le Comité de Régie.

Pour avoir droit de porter le costume du club l'Infatigable, on devra être en règle avec le club.

ATTENTION

Il est strictement défendu par nos règlements d'introduire de la boisson alcoolique au Club.

PRESIDENT HONORAIRE

S. H. le Maire T.-D. Bouchard, M. P. P. VICE-PRESIDENTS HONORAIRES Me T.-A. Fontaine, C. R., M. P. J.-L. Guillet, Pro-Maire.

SENATEURS

A. Lacroix, ex-président U. C. R. E. O. Picard, ex-président du Club Arthur Ledoux — René Daigneault Léopold Champagne. Noël Lorange.

MEMBRES HONORAIRES

Adjutor Bourgeois, Chef de Police, J. L'Archevêque — O. Prigent C. H. A. Campbell — Aurèle Gaudet. T.-A. St-Germain, Financier.

OFFICIERS DU CLUB

Président ... EMILE GAUCHER Vice-Président ... URBAIN JUTRAS Secrétaire ... JEAN P. BREAULT Trésorier ... O. BEAUREGARD Capitaine ... O. BEAUREGARD Lieutenant ... P. LETOURNEAU Directeur-Musical ... R. FRENIERE Porte-Drapeau ... L. BELLEHUMEUR Tambour-Major ... C. BESSETTE Assistant-T.M. ... L. BELLEHUMEUR

DIRECTELLES

Paul Beaudry, Ernest Dupont, Lucien Turgeon, Léon Beaudoin, A. Rondeau, J. B. Messier, M. Bienvenue.

A TOUS MES CLIENTS ET AMIS J'OFFRE A L'OCCASION DE LA NOUVELLE ANNEE, MES VOEUX BIEN SINCERES DE SANTE, DE BONHEUR ET DE PROSPERITE.

René Desjardins,

Gourtier,

Saint-Hyacinthe.

À tous nos Clients et Amis nous souhaitons

Bonne et Heureuse Année

TAXI FRONTENAC ASSOCIATION

5 VOITURES CHAUFFEES A VOTRE SERVICE

(En arrière du Café Parloren)

TEL. 129 70 WILLIAM

CLOVIS LAGASSE - THEO. LAMBERT - PAUL BEAUDRY GERARD BRODEUR - EPHREM BEAUDRY

AUSSI: distributeurs ESSENCE Mc COLL FRONTENAC, HUILE RED INDIAN

Et toute la population de St-Hyacinthe j'offre mes meilleurs vœux pour une Bonne et Heureuse Année.

J.-Adrien Arcouette

REPRESENTANT LOCAL DE

N.-G. VALIQUETTE LIMITEE

MARCHAND DE MEUBLES DE MONTREAL

24 mois pour payer sans frais supplémentaires. Livraison à Domicile.

Tel. 230 Hotel Canada Tel. 899

LE CLAIRON Journal hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe. "Le Clairon" est imprimé par L'Imprimerie Yamaska au No. 67, rue Mondor, Téléphone 498.



SOUHAITS DU NOUVEL AN. M. Paul-E. Poirier, président de la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe, qui souhaite à tous une Bonne et Heureuse Année.

Cartes d'Affaires

Petites Annonces

Rodolphe Bédard Bureau établi en 1908. Expert-Comptable licé et agréé. Chartered accountant.

A LOUER. Logements de 5, 6, 8 pièces. Bien situés près des manufactures. Aussi beau grand logement à la rue Girouard.

J. E. St-Onge Entrep.-Electricien. 248 Cascades Saint-Hyacinthe.

A VENDRE. Un piano automatique marque Leland en très bon état, avec banc et un douzaine de rouleaux.

GUY MORIN Avocat. 179 Girouard, St-Hyacinthe, P. Q.

A VENDRE. Plusieurs propriétés à vendre, prix raisonnable. Conditions faciles. Aussi beau grand terrain 50 x 100 sur la rue Laframboise.

C. THEBERGE Musique et Instruments. Spécialité: COUPONS. Du choix aux plus bas prix.

A VENDRE. Ford de luxe, modèle 36. Radio, chauffeur. En bon ordre. A vendre à bonnes conditions.

DIVERS. DE \$5.00 à \$12.00. Vous pouvez acheter un très bon poêle usagé au Magasin Bélangeur.

ATTENTION! ACHETEURS OU VENDEURS. A vendre, acheter ou échanger plusieurs maisons: de 1 à 6 logements.

U. JUTRAS Représentant Spécial LA SAUVEGARDE Assurance-Vie. Pour informations, Tél. 532.

LES REPAS DES PILOTES D'AVIONS. Si les repas des pilotes des lignes aériennes Trans-Canada sont à l'heure régulière, ils sont loin de les manger toujours aux mêmes endroits.

BICA. TABLETTES CONTRE TABAGISME. GRIPPE, NEURALGIE, MAL DE TÊTE, DENTS DOUTEURS, RHUMATISMALES.

AVIS PUBLIC. Avis public est par les présentes donné que l'Hotel-Dieu de Saint-Hyacinthe, corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires en la ville de Saint-Hyacinthe.

JASPER, EN HIVER, PARADIS DES SKIEURS

Le major J. A. Wood, surintendant du Parc National Jasper est parti, hier soir pour l'ouest dans le Continental Limited du Canadien National.

Le club de ski de Jasper, dit le major Wood, est une association très active dont les membres sont très enthousiastes et travaillent eux-mêmes à embellir et à améliorer les pistes.

DINER DE NOEL DANS LES WAGONS RESTAURANTS

Comme toutes les bonnes ménagères le commissariat des wagons-restaurants du Canadien National a fait ses emplettes de Noël. Ces emplettes sont importantes car il lui faut 5,000 livres de dinde et 2,000 livres de poulet pour les repas qui ont été servis dans les wagons-restaurants du réseau durant la période des fêtes.

ATTENTION. Confiez vos réparations de radios, achats de radios neufs ou usés à Turcotte & Gelin, 67 rue St-Antoine, Tél. 1095.

UNE REPOSE BIEN AU POINT

A propos de l'affaire Grégoire-Tremblay.

Un journal hebdomadaire local se faisait fort de défendre le vétéran Eug. Tremblay dans un article qu'il publiait la semaine dernière. Nous devons ajouter que nous avons tout le respect qui est dû à celui qui durant 25 années fut le détenteur du championnat poids léger de l'univers, mais nous voulons tenir les lecteurs au courant de l'article de notre confrère qui manque totalement de logique.

ment. De plus le vétéran ne put que s'assurer une seule chute dans une heure et demie de temps réglementaire. Lors de leur rencontre suivante qu'eut lieu au Marché Maison-neuve devant un officiel de la Commission Athlétique de Montréal, dont la compétence ne fait aucun doute.

se préoccupe donc pas de ce qui ne le regarde pas, faute de quoi, il nous trouvera toujours en travers de sa route avec la défensive prête.

Le Conseil a appris avec un très amer regret, le décès de M. Regnier Brodeur, avocat, fils de feu l'Hon. L.-P. Brodeur, ancien lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, et de Dame Emma Brillon.

thiaume, vs John St-Germain, 20 mi., Ernest Champagne vs Georges Desmarais.

25 Juin. — 2 dans 3, 90 mi., Félix Miquet vs Julius Strongbow; 45 Legs Langevin vs Bob Wagner; 30 mi., Hal Rumberg vs Arthur Legrand; 20 mi., Steve Karas vs Bob Girard.

16 Juillet. — 2 dans 3, 90 mi., Félix Miquet, G., vs Jules Strongbow; 45 mi., Legs Langevin vs Hal Rumberg, G.; 30 mi., Jack Riley vs Ted Bell, G.; 20 mi., Steve Karas vs Lou Kelly, G. Jack Sharkey, arbitre.

23 Juillet. — 2 dans 3, 90 mi., Pancho Pastor vs Young Sonnenberg, G.; 45 mi., Jack Miller vs Graham Stockton; 30 mi., Al Tucker vs Jack Larouche; 20 mi., Young Marquette vs Georges Loyer.

9 Juillet. — 2 dans 3 à finir, Bob Wagner vs Legs Langevin; 30 mi., Félix Miquet vs Hal Rumberg; 30 mi., Jack Riley vs Aurèle Lebel; 20 mi., Georges Desparois vs Pancho Pastor.

30 Juillet. — 2 dans 3, 90 mi., Ted Bell, G., vs Zimba Parker; 45 mi., Lucien Grégoire vs Kid Lyons, G.; 30 mi., Jack Riley vs Bob Girard, G.; 20 mi., Gérard Tremblay, nul vs Ted Hervé.

UN AMATEUR (Communiqué) LE DECES DE M. REGNIER BRODEUR

Résolutions de sympathie des conseils du village et de la paroisse de St-Hilaire.

A une session générale et mensuelle du Conseil Municipal de la Corporation du Village de Saint-Hilaire, tenue au lieu et heure ordinaires des sessions du Conseil, lundi, le cinq décembre mil neuf cent trente-huit, à sept hrs de l'après-midi, conformément aux dispositions du code municipal de la Province de Québec, à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire, Wilfrid Poudrette, et MM. les Conseillers Oliva Delage, pro-maire, J.-Armand Halde, Alexandre Donais, Arthur Désautels et Jean-Baptiste Allaire, formant un quorum du Conseil, sous la présidence de M. le Maire.

M. le Conseiller Oliva Delage propose, appuyé par M. le Conseiller J.-B. Allaire, et il est résolu:

Le Conseil prie tous les membres de sa famille d'agréer ses plus sincères sympathies dans le deuil qui les afflige, et les principaux journaux de Montréal et de Saint-Hyacinthe, de publier la présente résolution, en se faisant l'écho des sentiments émus des membres de ce Conseil qui conserveront pour le regretté défunt, un souvenir impérissable.

LA LUTTE A SAINT-HYACINTHE (Suite de la page 5)

25 Juin. — 2 dans 3, 90 mi., Félix Miquet vs Julius Strongbow; 45 Legs Langevin vs Bob Wagner; 30 mi., Hal Rumberg vs Arthur Legrand; 20 mi., Steve Karas vs Bob Girard.

16 Juillet. — 2 dans 3, 90 mi., Félix Miquet, G., vs Jules Strongbow; 45 mi., Legs Langevin vs Hal Rumberg, G.; 30 mi., Jack Riley vs Ted Bell, G.; 20 mi., Steve Karas vs Lou Kelly, G. Jack Sharkey, arbitre.

23 Juillet. — 2 dans 3, 90 mi., Pancho Pastor vs Young Sonnenberg, G.; 45 mi., Jack Miller vs Graham Stockton; 30 mi., Al Tucker vs Jack Larouche; 20 mi., Young Marquette vs Georges Loyer.

9 Juillet. — 2 dans 3 à finir, Bob Wagner vs Legs Langevin; 30 mi., Félix Miquet vs Hal Rumberg; 30 mi., Jack Riley vs Aurèle Lebel; 20 mi., Georges Desparois vs Pancho Pastor.

30 Juillet. — 2 dans 3, 90 mi., Ted Bell, G., vs Zimba Parker; 45 mi., Lucien Grégoire vs Kid Lyons, G.; 30 mi., Jack Riley vs Bob Girard, G.; 20 mi., Gérard Tremblay, nul vs Ted Hervé.

leur, fils de feu l'Hon. L. P. Brodeur, ancien lieutenant-gouverneur de la Province de Québec et de Dame Emma Brillon, qui habite actuellement Saint-Hilaire.

Cette disparition crée, en vérité, pour Saint-Hilaire, et le Comté de Rouville, particulièrement, un vide difficile à combler, si l'on songe au dévouement sans borne et à l'excellente camaraderie du disparu qui, sans négliger ses devoirs de mari, de père et d'avocat, fut un amateur expert du bridge, de la chasse et de la pêche et parfois, de la politique, tant au Fédéral qu'au Provincial.

Il est légion, ceux qui ont partagé ses plaisirs comme aussi ceux qui ont bénéficié de son dévouement aussi bien que de sa générosité. Il était, en outre, affable et loyal. Pour sa distinguée femme, il fut un bon et excellent mari; pour ses enfants, il fut un père condescendant, sympathique et généreux, et pour sa vénérable mère, il fut un fils respectueux et attentif.

Il eut le tact comme aussi le bon caractère de faire parfois activement de la politique sans se créer d'ennemis.

Aussi, tous ceux qui ont eu la faveur de prendre contact avec lui le regretteront amèrement.

Ce Conseil prie tous les membres de sa famille d'agréer ses plus sincères sympathies dans le deuil qui les afflige, et les principaux journaux de Montréal et de Saint-Hyacinthe, de publier la présente résolution, en se faisant l'écho des sentiments émus des membres de ce Conseil qui conserveront pour le regretté défunt, un souvenir impérissable.

22 Octobre. — 2 dans 3, 90 mi., Willie Thériault, G., vs Bill O'Brien; 45 mi., Arthur Igrand, dis., vs Bob Girard; 30 mi., Lucien Grégoire, G., vs Henri Dufresne; 20 mi., Rod. Turcotte, G., vs Jos Huard.

29 Octobre. — 2 dans 3, 90 mi., Alex Teslock, G., vs Jack Riley; 45 mi., Rod. Larose, G., vs Arthur Legrand; 30 mi., Black Marvel, G., vs Aristide Dutremble; 20 mi., Young McCoy, vs Ken Gagnon, G.

5 Novembre. — 2 dans 3, à finir, Graham Stockton vs Jack Rémillard, G.; 2 dans 3 à finir Kid Lyons vs Black Marvel, G.; 30 mi., Bob Girard, G., vs Al Tucker; 30 mi., Pancho Pastor, G., vs Georges Desparois; 20 mi., Jos. Huard, G., vs Roll Seymoure.

12 Novembre. — 2 dans 3, 90 mi., Roméo Masse, G., vs Henry Ted Gardner, 2 dans 3, 60 mi., Ted McKinley, G., vs Lucien Grégoire; 30 mi., Georges Desparois, G., vs Henri Lévesque; 20 mi., Ken Gagnon, G., vs Roll Seymoure; 20 mi., Mario Blanchard, G., vs Rudy Reed.

L'Hôpital de Chaussures 37 RUE LAFRAMBOISE Réparations générales — Ouvrage garanti Livraison à domicile. O. Brodeur, propriétaire. SAINT-HYACINTHE

TERRE A VENDRE Une belle terre de 100 arpents située à environ 4 milles de la ville. Fraisières, framboisiers, asperges. Joli troupeau de vaches laitières enregistrées, porcherie et poulailler. Terre en parfaite condition. Bâtisses reconstruites à neuf. A vendre ou à échanger pour propriété en ville. S'adresser au CLAIRON, 67 rue Mondor, St-Hyacinthe. G.—JNO

PRIX RÉDUITS AU JOUR DE L'AN. ALLER ET RETOUR Pour le prix d'un passage simple plus un quart. Billets valables à l'aller du vendredi, 30 déc., au lundi, 2 janv. à 2 h. p.m. Au retour départ jusqu'à minuit, mardi, 31 janv. 1939.

AUX ROIS - 6 JAN. ALLER ET RETOUR Pour le prix d'un passage simple plus un tiers. Billets valables à l'aller du mardi, 20 déc., au lundi, 2 janv. inclusivement. Au retour, départ jusqu'à minuit, samedi, 7 janv. 1939.

CANADIEN NATIONAL. Un cadeau nouveau genre — donnez un billet de chemin de fer. Tous renseignements des agents.

PRIX REDUITS ROIS, LE 6 JANVIER. Entre les stations de QUEBEC et ONTARIO LA REINE OTTAWA LA REINE WALTHAM MANIWAKI DE BEAUJEU et à l'EST COTEAU. PRIX D'UN PASSAGE SIMPLE PLUS 25% POUR ALLER ET RETOUR. Départ à l'aller du jeudi, 5 janv. jusqu'à 2,00 p. m., vendredi, 6 janv. 1939.

PACIFIQUE CANADIEN. Faites venir un parent ou un ami en lui faisant délivrer son billet. C'est un cadeau nouveau genre.

JOE BROWN VOULAIT TOUT DEMOLIR (Suite de la page 1)

devanture. Il avait déjà brisé une petite vitre près de la porte d'entrée et s'appretait à démolir une grande glace lorsque la police se saisit une seconde fois de lui.

Cette fois, le compte de Joe était bon. Il comparu mardi matin devant le recorder, plaïda coupable et s'est entendu condamner à deux mois de prison. La police a pris ses empreintes digitales et l'on cherchera à déterminer s'il n'a pas de dossier judiciaire.

Georges Desmarais. 10 Décembre. — 2 dans 3 à finir, Aurèle Lebel, G., vs Dynamite Dunn; 2 dans 3 à finir Arthur Proulx vs Willie Thériault; 2 dans 3 à finir Kid Lyons, G., vs Black Marvel; 20 mi., Mario Blanchard vs Georges Loyer, G.

# Une bonne année de la Banque Royale du Canada

Un actif total de \$908,064,000 soit une augmentation de \$38,500,000 — Les dépôts augmentent de \$48,000,000 et les prêts commerciaux de \$18,000,000 — Les profits sont pratiquement au même niveau

Le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice terminé le 30 novembre 1938 que la Banque Royale du Canada présente aujourd'hui à ses actionnaires indiquent que les progrès ont continué à s'accroître. On note tout particulièrement des augmentations sensibles à la colonne des prêts et des dépôts. L'actif total s'établit à \$908,064,711, ou une augmentation de \$38,500,000 au cours de l'année.

Augmentation de \$18,000,000 des prêts courants. Les prêts courants au Canada, y compris les prêts aux municipalités et aux gouvernements provinciaux, se sont totalisés à \$218,211,058 et s'approchent de \$200,563,727 l'année précédente. Les prêts courants en dehors du Canada sont pratiquement au même niveau que l'année dernière. L'augmentation enregistrée au Canada est la continuation de la tendance notée l'an dernier. L'augmentation totale des prêts courants au Canada, au cours des deux dernières années, a été de plus de \$30,000,000.

Les dépôts augmentent de \$48,000,000.

Les chiffres des dépôts sont au total le plus élevé jamais enregistré. La hausse de l'augmentation est due à des dépôts ne portant pas intérêt. C'est, sans doute, le résultat de la politique monétaire en vigueur au Canada et aux États-Unis. On sera probablement intéressé d'apprendre qu'en novembre 1935 les dépôts ne portant pas intérêt constituaient 30% du total tandis qu'ils représentent aujourd'hui à peu près 46%.

Excellent liquidité. Comme on pouvait s'y attendre, vu les conditions qui prévalent, la liquidité est dans une excellente posture. L'actif liquide se totalise, en effet, à \$543,237,400, une augmentation d'à peu près \$30,000,000. Il est à remarquer que l'argent en mains, les chèques et les dépôts dans d'autres banques se totalisent à \$200,287,265. Le pourcentage de l'actif liquide à l'actif total est de 65.37, soit à peu près le même que l'an dernier.

Les profits au même niveau. Les profits nets pour l'année sont de \$3,696,233 contre \$3,711,379 l'année précédente. Les dividendes ont absorbé une somme de \$2,800,000. Le montant ordinaire de \$300,000 a été approprié au fonds de pension et \$200,000 pour les immeubles de la banque. Il est donc

Napoléon Rousseau (Ellevine), Mme Arthur Jodoin, (Philomène), Mme Willy Gervais (Léona), Mme Isidore Loisel (Edouilla); un cousin, M. Amédée St-Germain, ainsi que plusieurs petits cousins, neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu le 20 décembre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient MM. Amédée St-Germain, Ulédric Lafrivière, Augustin Yvon, Amédée Leblanc, Léon Germain, Eugène Duphily.

Conduisaient le deuil son fils Arthur Richard, accompagné de l'honorable T. D. Bouchard maire de St-Hyacinthe et de Me T. Adélarq Fontaine, C. R., M. P., de St-Hyacinthe, Mme Arthur Richard, Mme Victor Bousquet, Mlle Fleurette Richard, Mme Arthur Jodoin, M. Fernand Richard, MM. et Mmes Willy Gervais, Jean Gervais, Victor Langelier, Me Victor Chabot, avocat de St-Hyacinthe MM. Joseph L'Archevêque, Henri Morin, Osias Hébert, Wilfrid St-Germain, Delphis Chartier, Joseph Giasson, Alfred Bernard, Omer Plouffe, Enclède Guertin, Paul Chagnon, Osias Poulin, Jérémie St-Pierre, Hormidas Benoit, Raoul Paul-Hus, Wilfrid Chabot, Mme Napoléon Chagnon, François Yvon, Mlle Régina Yvon, M. Blanche Giasson, Thérèse Bernard, Emma Laporte, Isola Gosselin, MM. Étienne Dulude, Armand Gosselin, Emile Chagnon, Joseph Gadbois, Rosaire Bernard, Adélarq Chabot, Adoré Chabot, Hector Poulin, Adolphe St-Pierre, Victor Roy, Adélarq Yvon, Clément Pelletier, M. Laflamme, Raymond Fredette, Gérard Fredette, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Le R. P. Séguin l'autre prédicateur est parti quelques jours avant pour prêcher à l'ouverture d'une retraite ailleurs. —L'église n'était pas assez grande pour contenir la foule qui se pressait pour assister à la messe de minuit. Il y a eu une bien belle messe, les décorations étaient bien belles et d'un genre tout nouveau, la messe a été rendue par un bon chœur de chant et bien exercé.

La Publicité, la Clef du Succès. Annoncez dans le "Clairon"

CELEBRATION DE NOEL DANS NOS EGLISES (suite de la page 1)

M. le curé Gustave Vigneau comme prêtre assistant. Les diacre et sous-diacre étaient MM. les abbés Maurice Croteau et Gérard Blanchard, du grand séminaire de St-Hyacinthe.

La grand-messe du jour a été chantée par M. le curé Gustave Vigneau, assisté de MM. les abbés Maurice Croteau et Gérard Blanchard comme dia-

cre et sous-diacre. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Anselme Longpré, S. Exc. Mgr F. Z. Decelles était présent au trône, assisté de M. le chanoine Laroche et de M. l'abbé Victor Quintal, chancelier du diocèse.

A la messe de minuit aussi bien qu'à la messe du jour, un programme de chant approprié à la circonstance a été rendu par la chorale de la cathédrale sous la direction de M. C. L. Lussier.

A Notre-Dame. A l'église dominicaine de Notre-Dame du Rosaire, la messe de minuit a été célébrée par le nouveau curé de la paroisse, le R. Père J. M. Surprenant, O. P., assisté de diacre et sous-diacre.

Durant la messe, la maîtrise de l'académie Saint-Dominique aidée de la chorale, de Notre-Dame a chanté des cantiques de Noël. La maîtrise était dirigée par le R. Frère Victorien, S. C. et M. F. C. Cardinal dirigé par le chœur. M. Ferrier Chartier était à l'orgue.

La messe du jour, avec diacre et sous-diacre a été célébrée par le R. Père Thomas Charland, O. P. et le sermon de circonstance a été donné par le R. Père Bernard Rémillard, O. P., de Québec. Le programme musical comportait du chant grégorien.

Au Christ-Roi. Dans la paroisse du Christ-Roi, la messe de minuit a été célébrée par M. le curé Alphonse Girard, assisté comme diacre de son neveu, M. l'abbé Alphonse Girard, du grand séminaire, et comme sous-diacre de M. l'abbé St-Martin, aussi du grand séminaire.

La messe du jour a été célébrée par M. l'abbé Jean-Paul Morin, prêtre étudiant à Montréal. Le sermon de circonstance a été donné par M. le curé Alphonse Girard.

Le programme de musique et de chant comportait des cantiques de Noël et du grand grégorien. La chorale de la paroisse était sous la direction de M. Alphonse Fredette et Mlle Thérèse Fredette touchait l'orgue.

Dans la nouvelle paroisse du Précieux-Sang, à La Providence, la messe de minuit a été célébrée dans le soubassement de l'église en construction par M. le curé Eucher-A. Martel, assisté des abbés J. St-Amant et H. Chapdelaine comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Bernard Fontaine agissait comme cérémoniaire.

La messe du jour a été célébrée par M. l'abbé Normand Guillet, vicaire de la paroisse.

Célébrez la Nouvelle Année avec la famille Hiram Walker — C'est une Bonne Vieille Coutume

<b>Hiram Walker's IMPERIAL WHISKY</b> Flacon de 13 onces \$1.35 Bouteille de 25 onces \$2.55 Bouteille de 40 onces \$3.80	<b>Hiram Walker's LONDON DRY GIN</b> Bouteille de 25 onces \$1.90 Bouteille de 40 onces \$2.85	<b>Hiram Walker's CANADIAN CLUB WHISKY</b> Flacon de 13 onces \$1.50 Bouteille de 25 onces \$2.85 Bouteille de 40 onces \$4.25	<b>Hiram Walker's SPECIAL HIGHLAND WHISKY</b> Flacon de 13 onces \$1.20 Bouteille de 25 onces \$2.10 Bouteille de 40 onces \$2.20	<b>Hiram Walker's OLD RYE WHISKY</b> Flacon de 13 onces \$1.00 Bouteille de 25 onces \$2.10 Bouteille de 40 onces \$3.15
--	--	---	--	---

PRODUITS DE HIRAM WALKER & SONS, LIMITED, CANADA

Feuilleton du "Clairon"

# VIOLETTA

Par Maxime LATOUR

No. 5

—Regarde, comme il étroit amoureuxment sa souple taille, reprit la mère, et les yeux qu'il lui fait! Il l'admire, et il a raison, elle est si belle! Mon Dieu, ils sont fous, ces enfants, j'ai cru qu'ils allaient s'embrasser en plein bal!

—Non, non, Dolorès a failli tomber et Alonso l'a retenue; il ne la serra pas de si près que vous dites, tante, et puis cela ne prouve rien!

—Annuccié, entêté dans son oeuvre mauvaise, s'était juré de n'abandonner la partie que lorsqu'elle l'aurait gagnée.

— Mauvaise tête, maugré-telle, je voulais t'épargner, mais ton audace mérite une punition. Tu sauras tout! Pourtant, Dieu est témoin que jamais je ne t'aurais révélé ton origine, jamais je n'aurais eu la cruauté de te dire qui tu es ni d'où tu viens, si tu avais su rester à ta place, si tu n'avais pas tenté de détourner mon fils.

—Cela n'est pas, gémit encore Isabelle.

—Mais tu ne pouvais faire autrement, continuait la mère d'Alonso, ce qui vient de rien ne peut valoir grand chose! Car tu viens de rien, ma petite, tu es une enfant trouvée, une pauvre petite abandonnée que Péréda a recueillie mourante de faim, un matin, dans les champs. Nous t'avons élevée par charité, nous avons dit que tu étais notre nièce afin qu'on ne te montre pas du doigt, nous n'avons eu pour toi que bontés et générosités et toi, tu nous en remercie en cherchant à séduire notre fils unique.

C'est là ta gratitude!

—Mais je t'aime, moi, sanglota la pauvre petite.

—Tu ne voudrais pas qu'un Péréda épouse une fille sans nom, sans parents, dont la place est avec les servantes à l'office.

—Anéantie, suffoquée par la douleur, Isabelle pleurait silencieusement.

Sa tante la toisa un instant puis, tournant les talons, elle s'en fut en ricanant:

—Cette fille de rien, devenir la femme de notre Alonso! ce serait trop comique!

La jeune fille demeurait seule à présent.

L'ombre s'était faite autour d'elle.

Isabelle tenta de se redresser: elle devait retourner à la fête, se mêler aux autres, et danser et rire avec eux.

N'était-elle pas belle aussi? et aimée? Tout à l'heure, Alonso lui avait fait le serment sacré d'un amour sincère. Il ne pouvait pas avoir menti.

Mais le poison distillé par Annuccié avait peu à peu accompli son oeuvre.

Alonso l'aimait, elle n'en voulait pas douter; mais avait-elle le droit d'accepter cet amour, maintenant qu'elle savait son origine?

Jamais les Péréda n'accepteraient pour belle-fille une enfant trouvée.

Alonso lui-même finirait peut-être par la mépriser.

Une fois encore elle regarda la fête.

Dolorès et Alonso n'étaient plus parmi les groupes tournoyants.

—Où sont-ils tous les deux?

se demanda-t-il avec une soudaine angoisse.

Alors, d'un geste brusque, elle se retourna et s'enfuit à travers les champs.

Où allait-elle? Elle ne le savait pas elle-même.

Dans sa pauvre tête, soudain douloureusement creuse, les idées ne se joignaient plus.

Cependant, de l'ombre, une ombre s'était détachée, qui d'un pas ferme suivait la course chancelante d'Isabelle et dont la silhouette ressemblait étrangement à celle d'El Diablo.

La nuit dissimulait ce poursuivant qui, du reste, s'efforçait de se découvrir le moins possible.

Longtemps, se tenant à quelques mètres de distance, il accompagna la jeune fille.

Bientôt elle entra dans un bois d'oliviers.

La lune était encore trop près de l'horizon pour en percer le feuillage de sa pâle clarté.

Et là, l'obscurité régnait complète.

Derrière Isabelle, l'homme pénétra à son tour sous les arbres touffus, où se fiait à son oreille, il continua sa poursuite un long moment.

Mais soudain, comme il se croyait toujours sur les traces d'Isabelle, un blanc rayon de lune lui permit d'apercevoir, à peu de distance en avant de lui, un chevreau égaré.

Sous la sombre ramure, il avait tourné en vain, et perdant soudain celle dont il épiait la fuite, c'était cet animal égaré, aussi léger dans sa course que la douce Isabelle, qu'il avait poursuivi et qui venait de le ramener à son point de départ.

Alors, dans un geste de rage impuissante, l'homme brandissait un poing menaçant vers le ciel en proférant une affreuse malédiction.

CHAPITRE VIII

Sur la route

Dans la nuit silencieuse et tiède, sur la route sinueuse qu'éclairait la lune, une auto de course, rapide comme un météore, dévorait l'espace au ronflement sonore d'un moteur puissant.

C'était un de ces bolides en forme d'obus, faits pour la vitesse et dont la moindre pièce

est construite et assemblée en vue de ce seul but: gagner une course.

Sous la lune, facier de la carrosserie, close de toutes parts et ne laissant d'ouverture que pour le conducteur et un passager, reluisait de feux clairs.

Plié en deux sur son volant, un homme, vêtu de cuir, cassé de cuir, également, scrutait la route d'un oeil d'aigle, abrité par d'énormes lunettes.

C'était la fameux Daniel Vincent, le coureur français bien connu qu'emportait rapide "Ibéria", sur la route de Madrid.

—Un as, ce Vincent, disaient les sportifs en parlant de lui.

—Un fou, gémissaient les profanes.

—Un brave, avaient dit autrefois ses chefs, pendant la grande guerre.

Blessé à plusieurs reprises plus ou moins grièvement, il s'en était toujours tiré jusqu'au moment où un obus, éclatant dans son abri, l'avait affreusement défiguré.

Pendant des mois on avait cru ses yeux perdus.

Et cependant eux seuls étaient sortis à peu près indemnes de la catastrophe.

Sa mâchoire inférieure fracturée avait été remplacée par une sorte d'appareil métallique maintenant les chairs meurtries.

Son nez était dû à une greffe habilement faite, mais dont on distinguait cependant la suture, et ses yeux étaient labourés de cicatrices affreuses.

Lorsque le jeune homme — il avait alors vingt-cinq ans — avait pu se regarder dans une glace, il avait reculé terrifié.

Mais il avait tout de suite repris le dessus.

Il avait toute sa vie à faire; il n'était pas riche et il ne voulait pas que ses "vieux", comme il appelait ses parents, manquaient jamais de rien.

Ce n'était pas le moment de se décourager.

A défaut de beauté — une beauté qui lui avait valu naguère de nombreux succès féminins — il aurait au moins la fortune. Le tout était de vouloir la conquérir.

Mais Daniel Vincent n'avait pas de métier.

Après quelques tâtonnements, il alla se proposer comme coureur dans une nouvelle firme d'automobiles.

Son jagout et sa ténacité vainquirent les oppositions.

—Vous comprenez, disait-il, avec une binette ramolie, je peux tout risquer, car ce n'est pas la crainte de la gêner qui m'arrêtera. Et puis, je n'ai ni femme, ni enfant. Vous n'avez qu'à me faire une toute petite assurance pour mes vieux, et en cas de malheur, ce sera tout profit pour vous.

La fortune sourit aux audacieux, dit-on.

La première course fut un triomphe.

Désormais, on allait se le disputer.

Et un jour, une marque espagnole déjà fameuse, l'"Ibéria", lui faisait un pont d'or pour qu'il consentit à lui consacrer seulement quelques années.

—L'Espagne, les taureaux, les castagnettes, les oranges et les belles filles, allé, ça me va, avait-il répondu.

Et tout de suite, il avait signé le traité qu'on lui soumettait.

Depuis deux mois, il avait déjà gagné deux coupes et disputé sans peine un grand circuit aux plus importantes marques européennes.

Grâce à lui, l'"Ibéria" connaissait une vogue croissante et méritée.

Aujourd'hui, il s'agissait seulement d'un record nocturne de durée et de vitesse: parti à cinq heures du soir de Bordeaux, il s'efforçait de toucher Madrid à l'aube nouvelle, et à toute allure, pressant l'accélérateur, il dévorait la route blanche sous les rayons de la lune.

Soudain, l'oeil dilaté du coureur, qui scrutait l'horizon, discerna une tâche sombre sur le chemin, une ombre dans cette luminosité.

Qu'était-ce?

Avant même d'avoir eu le temps de se demander il atteignit l'obstacle, et brutalement, au risque d'une embardée il freinait de toute la vigueur déçuplée de ses muscles d'acier.

Docile, le bolide stoppa à

quelques centimètres d'un corps inanimé tombé au bord de la route.

—Quel est l'imbécile qui me fait perdre mon temps? vociféra Daniel furieux.

Rapidement il sauta du capot et, penché sur la masse sombre, il ne put retenir une exclamation:

—Mais c'est une femme! et bien belle.

D'une main il avait saisi un frère poignet dont la tigeure le rassura, tandis que de l'autre il cherchait le battement du coeur.

—Elle vit, s'écria-t-il alors, mais elle est endormie.

Et, secouant la belle jeune fille dont le lourd chignon dénoué se répandait en boucles épaisses sur les épaules, il tenta de l'éveiller.

—Mais non! La pauvre ne dort pas, elle est évanouie.

Pressé de repartir, il se demandait comment il allait porter secours à cette jolie enfant sans perdre davantage son temps.

—Ah! flûte! Je n'ai pas le choix, reprit-il. Puisqu'il m'est impossible de rester là, ni de l'y laisser, je l'emmené. En route!

Il enlevait la jeune fille dans ses bras et l'installait à côté de lui sur le siège vacant de la rapide voiture.

Puis, à peine assis, il démarrait à toute allure, reprenant la course interrompue.

A ses côtés, sous la gifle fraîche de l'air pur de la nuit, peu à peu Isabelle, qu'on aura tout de suite devinée, reprenait ses sens.

Elle entr'ouvrit d'abord les yeux, puis les ferma, éfrayée par ce tourbillon d'enfer où elle se sentait emportée.

Puis, elle se souvint.

Se remémorant enfin sa fuite, elle tenta de s'expliquer ce qui lui arrivait.

Alors, pour se rendre compte, elle rouvrit les yeux.

Elle vit fuir un paysage terrestre, tandis que ses oreilles reconnaissaient enfin le bruit d'un moteur.

Étonnée, elle regarda la voiture, puis son conducteur casqué.

Encore endolori, son esprit paresseux se refusa à l'effort utile pour démêler les fils en-

chevêtrés de son étrange aventure.

Au surplus, que lui importait d'être ici ou là, dans les flancs de ce monstre d'acier ou à travers champs, pourvu qu'elle ne fût plus là-bas où était resté son coeur et où elle ne reviendrait jamais.

Mais Vincent ralentissait un peu son allure: on approchait de la ville de Miranda, on était établi le second contrôle de son éprouve, le premier ayant été fait à Saint-Sébastien.

Sous les banderolles voyantes ou pendaient des lanternes, une petite baraque légère abritait les agents chargés d'enregistrer officiellement l'heure à laquelle passerait Daniel Vincent et ce qu'il aurait dépensé d'essence.

Des mécaniciens se tenaient prêts à réparer si besoin en était.

Avec une précision mathématique le jeune coureur stoppa devant le contrôle.

Il leva d'un geste familier le casque où s'enchaînaient les grosses lunettes et apparut dans toute sa hauteur.

Isabelle ne put réprimer un mouvement de recul.

Mais de sa bonne voix claire, qui estropiait un peu la langue espagnole avec laquelle il n'était pas encore familiarisé, il s'empressa de la rassurer.

—N'ayez pas peur de moi, Mademoiselle, dit-il, et tout d'abord pardonnez-moi: vous étiez évanouie en travers de ma route, et j'ai failli vous écraser. Par bonheur j'ai pu freiner à temps. Alors, je vous ai ramassée et, comme je n'avais pas le temps de m'occuper de vous, je vous ai emmenée avec moi, afin de ne pas vous laisser abandonnée dans le coin sauvage où vous vous trouviez. Mais ne craignez rien, demain je vous reconduirai chez vous. Des centaines de kilomètres ne me font pas peur, même parcourus deux fois de suite.

Isabelle écoutait étonnée, émue.

Elle se sentait si lasse qu'elle eut à peine la force de répondre:

—Merci, monsieur.

Mais le coureur s'inquiétait: —Vous n'avez besoin de rien? Un reconfortant vous fe-

rait du bien peut-être. Vous n'avez pas froid?

—Non, merci, monsieur, je suis bien.

—Alors, belle enfant, en route; je vous emmène à Madrid.

Pendant que s'échangeaient ces paroles, les mécaniciens avaient vérifié la voiture et fait le plein d'essence.

Les contrôleurs, ayant noté tout ce qui les intéressait, donnaient le signal du départ.

Daniel sauta lestement dans l'auto, remit son casque, s'assura que sa jeune compagne était bien enveloppée dans la couverture fourrée dont il l'avait protégée, et démarra vivement.

La nuit était complète, mais la lune, poursuivant sa ronde dans le ciel, répandait sa douce lumière sur toutes choses.

L'équipe des manoeuvres et des contrôleurs était demeurée sur la route pour voir s'éloigner le bolide.

Un homme à cheval, qui venait d'arriver au moment où Daniel remontait dans la voiture, le suivait aussi des yeux.

—Quel gaillard! s'exclama l'un des assistants.

—Il va encore battre ce record-là, dit un autre, et gagner la forte somme, ce qui ne le changera guère. Il en gagne de l'argent, l'animal!

—Qui est ce fou? questionna le cavalier.

—Vous ne le connaissez pas? répartit l'interpellé. C'est le coureur Daniel Vincent, une "Gueule cassée" de la grande guerre.

—Je ne l'avais jamais vu, dit seulement l'homme.

Puis, tournant son cheval, il le remit en marche dans le sens inverse de celui qu'avait pris l'auto.

Et tout en s'éloignant, au galop de sa monture, il murmurait:

—Mais que peut bien faire la nièce des Péréda dans la voiture de ce garçon?

(A suivre)

DANS NOS THEATRES CORONA

Le film "Pépé le Moko" tant attendu des cinéphiles prend l'affiche dimanche au Corona. Cette oeuvre bien typique du cinéma français a servi de modèle à tous les studios étrangers qui ont voulu nous donner une réelle image de la Casbah et de ses habitants.

charmant, on le craint. C'est un homme curieux, fascinant. Mais malgré sa force, malgré la satisfaction d'être un maître puissant Pépé s'ennuie. Il a la nostalgie de Paris, du petit quartier d'où il vient mais où il ne peut retourner car la police le guette. Sortir de la Casbah... C'est aller droit vers la prison.

"Pépé le Moko" est appelé à un retentissant succès parce qu'il nous offre un spectacle nouveau, une atmosphère inconnue jusqu'ici et un scénario qui ne ressemble à rien de ce qu'on a exploité auparavant.

De jeudi à samedi inclusive-ment les films au programme seront: "La Coqueluche de ces Dames" avec le joyeux Biscot et Lisette Lanvin; "Les deux Gosses" avec les petits Serge Grave et Jacques Tavoli, Maurice Escade et Annie Ducaux. Le film anglais sera "Two Gun Law" avec Charles Starrett.

LE DECES DE M. ARISTIDE CASAVANT (Suite de la page 1) président de la compagnie St. Hyacinthe Transport, et Mme Fred N. Oliver (Juliette), de Washington, D. C. Lui survivent également deux cousines, Mlle Alice Casavant et la R. Soeur Françoise de Chantal, religieuse chez les Soeurs de la Présentation de Marie, toutes deux filles de Claver Casavant.

A. J. Brown, C. R., décédé récemment. M. Dymont est directeur de la banque depuis 1912 et présidait depuis quelques années les réunions du comité de la banque à Toronto. En l'élevant à la vice-présidence, les autres directeurs ont voulu reconnaître ses éminents services à la banque depuis nombre d'années.

CORONA LUNDI, 2 JANVIER ET VENDREDI, 6 JANVIER SPECTACLE CONTINUUEL A COMPTER DE 1 HEURE P. M.

Le 31 DECEMBRE A MINUIT - GRAND SPECTACLE Un Evènement Extraordinaire sans Précédent dans l'Histoire Cinématographique de St-Hyacinthe

Théâtre Tel. 61 M A S K A Rue St-Hyacinthe LE THEATRE DU PEUPLE

A L'AFFICHE AUJOURD'HUI ET SAMEDI, 30-31 DECEMBRE Au Mém. Programme DOUGLAS DUMBRILLE et WELDON HAYBURN dans MYSTERIOUS RIDER

A L'AFFICHE DIMANCHE ET LUNDI, 1-2 JANVIER L'AMOUR de deux femme l'amena à réaliser le rêve que les hommes tournaient en ridicule.

Tyrone POWER - Loretta YOUNG ANNABELLA dans EVER Spécial Représentation continue toute la journée lundi. Prix d'admission des jours de fête.

ONE WILD NIGHT avec June Lang et Dick Baldwin Une comédie dramatique pleine de mystère.

EXTRA - 31 DECEMBRE A 11.15 P.M. - EXTRA Faveurs - SOIREE DE GALA DU NOUVEL AN - Ballons Sur notre scène: 5 GRANDS ACTES DE VAUDEVILLE -- Sur notre écran: 52nd STREET

A L'AFFICHE MARDI, MERCREDI ET JEUDI, 3-4-5 JANVIER

Une aventure encore plus extraordinaire et plus comique de la célèbre famille Hardy. ALLEZ DANS L'OUEST avec eux. SUIVEZ-LES dans leur tournée héroïque à travers les vastes espaces! OUT WEST WITH THE HARDYS

MASKA Deux beaux films, dont un provoque à tout moment le fou-rire des spectateurs, sont au programme du théâtre MASKA aujourd'hui et demain.

Dimanche et lundi, les 1er et 2 janvier, un des plus grands films de l'année 1938 tiendra l'affiche au MASKA. Nous voulons parler du film "Suez" qui reproduit à l'écran quelques-uns des épisodes les plus dramatiques de la construction du canal de Suez par Ferdinand de Lesseps.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, la direction du théâtre MASKA donnera une grande soirée de gala pour marquer l'entrée de la nouvelle année. Cette représentation aura lieu samedi soir le 31 décembre et commencera à 11 h. 15.

De mardi à jeudi inclusive-ment, les 3-4-5 janvier, deux grands films seront au programme du MASKA. d'abord une vue de la fameuse famille Hardy, intitulée: "Out West with the Hardy's".

LE NOTAIRE L'HEUREUX MEURT A 80 ANS (Suite de la page 1) Chambly; M. l'abbé Robert L'Heureux, de Sorel; le R. Père Roger L'Heureux, O. P., d'Ottawa, ainsi que cinq filles, Cécile, Soeur St-Alphonse-Rodríguez, des Soeurs de la Présentation de Marie à Saint-Hyacinthe; Blanche, Mme J. E. Perrault; Jeanne Mme E. Pélouquin; Aline, Mme J. A. Leblanc; Berthe, Mme Charles L'Ecuyer, toutes de Montréal. Vingt-sept petits-enfants lui survivent également.

LE NOTAIRE L'HEUREUX MEURT A 80 ANS (Suite de la page 1) Chambly; M. l'abbé Robert L'Heureux, de Sorel; le R. Père Roger L'Heureux, O. P., d'Ottawa, ainsi que cinq filles, Cécile, Soeur St-Alphonse-Rodríguez, des Soeurs de la Présentation de Marie à Saint-Hyacinthe; Blanche, Mme J. E. Perrault; Jeanne Mme E. Pélouquin; Aline, Mme J. A. Leblanc; Berthe, Mme Charles L'Ecuyer, toutes de Montréal. Vingt-sept petits-enfants lui survivent également.

NOMINATIONS A LA BANQUE ROYALE MM. Julian C. Smith et A. E. Dymont nommés vice-présidents.

A l'issue de l'assemblée annuelle du bureau de direction de la Banque Royale du Canada, on a annoncé que MM. Julian C. Smith et A. E. Dymont avaient été nommés vice-présidents de cette institution.

REELS DANGERS POUR LES JEUNES La bicyclette est dangereuse quand le sol est recouvert de neige et de glace.

Il est facile de comprendre qu'un jeune homme possédant un bicycle aime à s'en servir, même sur un pavé recouvert de neige et dissimulant une surface de glace vive.

La Ligue de Sécurité de St-Hyacinthe, soucieuse des dangers que courent ainsi les jeunes gens en hiver, désire les mettre en garde contre toute imprudence.

Une autre chose qui est très dangereuse pour les jeunes, surtout pour les enfants, c'est de glisser dans les rues d'une ville.

Aujourd'hui! Jean GABIN dans LE PEPE LE MOKO

VOTRE favori dans une OPERETTE PETILLANTE HENRI GARAT dans AU SOLEIL DE MARSEILLE

Jeudi, Vend., Samedi, 5-6-7 Janvier BISCOT - LISETTE LANVIN dans LA COQUELUCHE DE CES DAMES ANNIE DUCAUX - SERGE GRAVE dans LES DEUX GOSSES TWO GUN LAW